

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL METROPOLITAIN

DU VENDREDI 17 MARS 2023 A 20H

Convocations adressées le 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 81

Nombre de délégués votants : 87

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Quorum : 44

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE est parti à la délibération n°5 et a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU est partie à la délibération n°5 et a donné pouvoir à Régis SALIC, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS est parti à la délibération n°5, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET est parti à la délibération n°11, Mélanie FORTIER est partie à la délibération n°5 et a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD est parti à la délibération n°5 et a donné pouvoir à Thibault COULON, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN.

ORDRE DU JOUR

➤ Désignation du secrétaire de séance,

1)ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

2)COMPOSITION DU BUREAU METROPOLITAIN

3)ELECTION DES VICE-PRESIDENT(E)S

4)ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

5)DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN AU PRESIDENT ET AU BUREAU METROPOLITAIN

6)COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

7)COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A CARACTERE PERMANENT – CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

8)COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ELECTION DES MEMBRES

9)COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A CARACTERE PERMANENT – ELECTION DES MEMBRES

10)COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

11)ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA METROPOLE AU SEIN DES SYNDICATS MIXTES

12)DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE DANS DIFFERENTS ORGANISMES

13)FIXATION DES INDEMNITES DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES CONSEILLERS METROPOLITAINS

DELIBERATIONS – RAPPORTS – DISCUSSIONS – SCRUTINS - VOTES

Maria LEPINE : *Mesdames, Messieurs, chers collègues, bonsoir. Je vous invite à rejoindre vos places s'il vous plaît. Cette séance ayant pour objet l'élection du président du conseil métropolitain, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales. Il appartient à Madame Danielle PLOQUIN de présider la séance en sa qualité de doyenne. Madame PLOQUIN, je vous invite à rejoindre la tribune s'il vous plaît.*

Applaudissements.

Danielle PLOQUIN : *Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs, bonsoir à tous. C'est assez impressionnant, je dois vous le dire, c'est une grande première pour moi, je suis ravie. Cette séance ayant pour objet l'élection du président du conseil métropolitain, conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, il m'appartient de présider cette séance en qualité de doyenne. Est-ce que le quorum est atteint ? Oui.*

Danielle PLOQUIN : *À chaque réunion du conseil métropolitain il est nécessaire de désigner un ou une secrétaire. Il est donc proposé de désigner comme secrétaire de séance Monsieur GILLOT.*

Applaudissements.

Danielle PLOQUIN : *Je sou mets cette proposition au vote. Je suppose que cela fait l'unanimité.*

Désignation de Monsieur Michel GILLOT en qualité de Secrétaire de séance.

C_23_03_17_001- INSTITUTIONS - ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 81

Nombre de délégués votants : 87

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Mélanie FORTIER, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN.

Madame Danielle PLOQUIN, membre du bureau donne lecture du rapport suivant :

Dans sa séance du 11 juillet 2021, le conseil métropolitain a élu Monsieur Frédéric AUGIS, président de Tours Métropole Val de Loire.

Monsieur AUGIS a informé Monsieur Le Préfet d'Indre et Loire par courrier de son souhait de démissionner de ses fonctions de président. L'acceptation de cette demande a été notifiée par Monsieur Le Préfet à Monsieur AUGIS le 10 mars 2023.

Aussi, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau président.

Madame la doyenne du conseil métropolitain rappelle que l'élection du président s'effectue, par renvoi de l'article L5211-2, dans les conditions fixées par l'article L.2122-7 du CGCT, au scrutin secret à la majorité absolue ; si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, étant précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Est candidat à la présidence de Tours Métropole Val de Loire :

- Monsieur Frédéric AUGIS

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-2,

Vu l'acceptation de Monsieur le Préfet en date du 10 mars 2023, à la demande de démission adressée par Monsieur AUGIS et annexée à la délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Nombre de votants : 87

Nombre de suffrages nuls : 3

Nombre de bulletins blancs : 19

Nombre de suffrages exprimés : 65

Majorité absolue : 33

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Frédéric AUGIS : 65

- **PROCLAME** Monsieur Frédéric AUGIS, président de Tours Métropole Val de Loire et le déclare installé.

Danielle PLOQUIN : Nous allons procéder à l'élection. Je vous précise que le vote a lieu au scrutin uninominal à bulletin secret, que l'élection se fait à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu. Des bulletins et enveloppes prévus pour le vote sont disposés sur vos tables. Il faut au préalable constituer le bureau de vote et désigner quatre assesseurs. Je vous propose de désigner comme assesseurs les deux plus jeunes conseillères et conseillers métropolitains présents, Madame Annaelle SCHALLER représentant Tours, Madame Marie QUINTON représentant Tours, Monsieur Romain BRUTINAUD représentant Tours et Monsieur Bertrand RENAUD représentant Tours. Il n'y a pas d'absent ?

Applaudissements.

Danielle PLOQUIN : Qui est candidat pour exercer les fonctions de présidence de la métropole ? Monsieur Frédéric AUGIS. Il n'y a pas d'autres candidatures ? Nous allons procéder au vote. Vous avez des papiers et enveloppes à votre disposition sur votre table. Je rappelle que les titulaires d'un pouvoir auront à déposer deux bulletins dans l'urne. Vous n'avez pas à vous déplacer, l'urne va circuler. Je demande aux assesseurs préalablement désignés de bien vouloir prendre part au dépouillement, s'il vous plaît. Je vais vous annoncer les résultats du vote :

Monsieur AUGIS est élu à la présidence de la métropole avec 65 voix.

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Mes chers collègues, effectivement cette configuration est impressionnante. Je tiens à vous remercier pour cette confiance renouvelée que vous me témoignez à nouveau. C'est un moment pour moi très important dans cette vie métropolitaine, dans cette jeune intercommunalité. Je sais que ma démission a pu paraître brutale, mais j'ai pensé que c'était le meilleur moyen de retrouver une métropole apaisée, une métropole dans laquelle on voit vraiment tous les projets. La métropole a beaucoup de projets qui parfois n'étaient pas assez mis en lumière. Aujourd'hui en démissionnant, j'ai pris mes responsabilités. J'ai voulu par cet acte fort redessiner la perspective du travail serein, apaisé, dans lequel chaque bonne volonté sera respectée et où le débat restera central. Je vous remercie toutes et tous de cette confiance. Je mesure le travail qui nous attend et l'ensemble de l'ambition que nous portons. Merci à tous.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Avant de poursuivre l'ordre du jour, j'aimerais vraiment remercier du fond du cœur notre doyenne, Madame PLOQUIN, pour avoir assuré l'élection du président, on peut vous applaudir.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Je vous propose de poursuivre l'ordre du jour de la séance et tout d'abord je propose que nous puissions utiliser le vote électronique pour les points à l'ordre du jour, sauf si la majorité d'entre vous s'y oppose. Avant de voter, je vous rappelle que la solution QuizzBox, retenue après avis de la préfecture, garantit la confidentialité de l'ensemble des scrutins secrets.*

Vote à l'unanimité.

Frédéric AUGIS : *Mes chers collègues, merci. Cela me permet de remercier, ils ne vont plus travailler mais ils l'ont fait, l'ensemble du bureau qui a pu mettre en place l'élection du président et d'avoir réalisé le dépouillement. Merci à vous.*

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 81

Nombre de délégués votants : 87

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Mélanie FORTIER, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de vice-président est librement fixé par le conseil métropolitain, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif global du conseil, ni qu'il puisse excéder 20 vice-présidents.

Il est, par ailleurs, précisé, que sous réserve d'une délibération adoptée à la majorité qualifiée des deux tiers, le conseil métropolitain dispose de la faculté de fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans toutefois pouvoir dépasser 30 % de l'effectif global de l'assemblée et, en tout état de cause le nombre de 20 vice-présidents. En outre, les dispositions de l'article L.5211-10 précisent également que le Bureau de la Métropole est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Conformément à ces dispositions, le Conseil métropolitain a déterminé, par délibération en date du 11 juillet 2021, la composition du bureau métropolitain. Ainsi, il a fixé à 20 le nombre de vice-présidents et à 9 le nombre des autres membres du Bureau, outre le président et les vice-présidents.

Il est proposé de créer un 10^{ième} poste de membre du Bureau. Par suite, celui-ci sera donc composé du président, de 20 vice-présidents et de 10 autres membres.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-10,

- **DECIDE** de fixer à 20 le nombre de vice-présidents ;
- **DECIDE** de fixer à 10 le nombre des autres membres du Bureau, outre le président et les vice-présidents ;
- **AUTORISE** Monsieur le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Frédéric AUGIS : Mes chers collègues, nous devons déterminer le nombre de vice-présidents et membres du bureau. Je vous propose de fixer le nombre de vice-présidents à 20 comme actuellement et le nombre de membres du bureau à 10, il était de 9 actuellement. C'est un vote aux deux tiers. Vous sortez tous vos zapettes, pour 1, contre 2, abstention 3, ne prend pas part au vote 4. Pour ceux qui ont un pouvoir, vous disposez du boîtier de votre collègue absent que vous devrez utiliser. Pour que nous puissions avoir un bureau exécutif avec 20 vice-présidents et 10 membres de bureau, 1 oui, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote. Le vote est ouvert. Ce n'est pas à bulletin secret, ce n'est pas une élection de vice-président, c'est une délibération classique, c'est d'autoriser à deux tiers comme nous le faisons à chaque fois. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.

Vote à l'unanimité.

3 abstentions : Mme SAVATON, MM. FERREIRA-POUSOS, BOUCHET.

Ne prend pas part au vote : Mme Christine BLET.

Frédéric AUGIS : Le bureau exécutif sera composé de 20 vice-présidents et de 10 membres de bureau.

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 81

Nombre de délégués votants : 87

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Mélanie FORTIER, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Suite à la démission de Monsieur Frédéric AUGIS de ses fonctions de président de Tours Métropole Val de Loire et à l'élection de Monsieur Frédéric AUGIS en qualité de Président, il convient, aux termes de l'article L.2122-10 du CGCT de procéder à une nouvelle élection des vice-présidents.

Il devra être procédé successivement à l'élection de chacun des vice-présidents au scrutin secret, uninominal à trois tours, à la majorité absolue, opérations de vote dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil métropolitain du 17 mars 2023 déterminant le nombre de vice-présidents et autres membres du Bureau,

Vu les résultats du scrutin,

Election du 1^{er(e)} vice-président(e) :

Nombre de votants : 84

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Nombre de suffrages obtenus par Madame Maria LÉPINE : 78

Election du 2^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 76

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 75

Majorité absolue : 38

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Emmanuel DENIS : 67

Election du 3^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 77

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 71

Majorité absolue : 36

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Philippe BRIAND : 68

Election du 4^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 80

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Emmanuel FRANCOIS : 73

Election du 5^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 80

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 78

Majorité absolue : 40

Nombre de suffrages obtenus par Madame Nathalie SAVATON : 74

Election du 6^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 80

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Laurent RAYMOND : 75

Election du 7^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 75

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 74

Majorité absolue : 38

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Christian GATARD : 67

Election du 8^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 84

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 80

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Madame Patricia SUARD : 76

Election du 9^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 84

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Cédric DE OLIVEIRA : 77

Election du 10^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 81

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Thierry CHAILLOUX : 62

Election du 11^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 80

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 79

Majorité absolue : 40

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Bertrand RITOURET : 69

Election du 12^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 78
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 76
Majorité absolue : 39
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Sébastien MARAIS : 66

Election du 13^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 82
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 81
Majorité absolue : 41
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Philippe CLÉMOT : 72

Election du 14^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 79
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 78
Majorité absolue : 40
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Martin COHEN : 67

Election du 15^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 81
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41
Nombre de suffrages obtenus par Madame Corinne CHAILLEUX : 72

Election du 16^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 84
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Bruno FENET : 74

Election du 17^{ème} vice-président(e) :
Nombre de votants : 80
Nombre de suffrages nuls : 0
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41
Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Emmanuel DUMENIL : 74

Election du 18^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 77

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Nombre de suffrages obtenus par Madame Elise PEREIRA-NUNES : 68

Election du 19^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 76

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 75

Majorité absolue : 38

Nombre de suffrages obtenus par Madame Aude GOBLET : 66

Election du 20^{ème} vice-président(e) :

Nombre de votants : 80

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Thibault COULON : 66

- PROCLAME

Madame Maria LÉPINE, conseillère métropolitaine, élue 1^{ère} vice-présidente et la déclare installée,

Monsieur Emmanuel DENIS, conseiller métropolitain, élu 2^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Philippe BRIAND, conseiller métropolitain, élu 3^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Emmanuel FRANCOIS, conseiller métropolitain, élu 4^{ème} vice-président et le déclare installé,

Madame Nathalie SAVATON, conseillère métropolitaine, élue 5^{ème} vice-présidente et la déclare installée,

Monsieur Laurent RAYMOND, conseiller métropolitain, élu 6^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Christian GATARD, conseiller métropolitain, élu 7^{ème} vice-président et le déclare installé,

Madame Patricia SUARD, conseillère métropolitaine, élue 8^{ème} vice-présidente et la déclare installée,

Monsieur Cédric DE OLIVEIRA, conseiller métropolitain, élu 9^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Thierry CHAILLOUX, conseiller métropolitain, élu 10^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Bertrand RITOURET, conseiller métropolitain, élu 11^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Sébastien MARAIS, conseiller métropolitain, élu 12^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Philippe CLÉMOT, conseiller métropolitain, élu 13^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Martin COHEN, conseiller métropolitain, élu 14^{ème} vice-président et le déclare installé,

Madame Corinne CHAILLEUX, conseillère métropolitaine, élue 15^{ème} vice-présidente et la déclare installée,

Monsieur Bruno FENET, conseiller métropolitain, élu 16^{ème} vice-président et le déclare installé,

Monsieur Emmanuel DUMENIL, conseiller métropolitain, élu 17^{ème} vice-président et le déclare installé,

Madame Elise PEREIRA-NUNES, conseillère métropolitaine, élue 18^{ème} vice-présidente et la déclare installée,

Madame Aude GOBLET, conseillère métropolitaine, élue 19^{ème} vice-présidente et la déclare installée,

Monsieur Thibault COULON, conseiller métropolitain, élu 20^{ème} vice-président et le déclare installé.

Frédéric AUGIS : *Il s'agit de procéder à l'élection des vice-présidents et vice-présidentes. Le vote se fera individuellement pour chacune des vice-présidences au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue. En pratique, lorsque je déclarerai le vote ouvert, vous devrez taper sur le numéro du conseiller métropolitain que vous souhaitez élire comme vice-président, puis appuyer sur la touche OK. Sur la table vous avez l'ensemble des numéros de zapette pour lequel c'est le numéro et vous devez faire OK après avoir voté. Vous pouvez vous abstenir. Madame SAVATON.*

Frédéric AUGIS : *Vous votez, vous appuyez sur OK pour le numéro correspondant au vote électronique, si vous voulez vous abstenir 777, si vous voulez voter blanc 999 ou si vous voulez voter pour un élu qui n'est pas candidat en vous référant à la liste posée sur la table. Vous mettez d'abord le numéro et après OK, soit vous votez pour le candidat qui se déclare,*

soit vous vous absteniez 777, soit vous votez blanc 999 mais vous avez la possibilité de voter pour quelqu'un qui n'est peut-être même pas candidat. Filipe.

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Monsieur le Président, je vous félicite pour votre réélection et je vous remercie de m'avoir reçu cette semaine. Toutefois, je ne peux me résoudre à accepter que la ville de La Riche, cofondatrice de l'agglomération et de la Métropole, qui a toujours bénéficié d'une vice-présidence au fil des mandats, qui est concernée au premier chef par les projets structurants pour la métropole, qui avec ses 11 000 habitants et son quartier politique de la ville, la ligne 2 du tramway, la Zac du Plessis Botanique et ses 2 500 futurs habitants, ne soit pas représentée dans l'exécutif avec une vice-présidence. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je vous remercie de bien vouloir reconsidérer ma demande.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *J'ai bien entendu votre demande. Il y aura des vice-présidences, je vais proposer des noms, vous avez le droit de vous présenter mon cher collègue, merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?*

Benoist PIERRE : *Merci Monsieur le Président, chers collègues, vous venez de présenter votre candidature et d'être réélu, je vous en félicite mais je ne peux pas m'empêcher de parler d'une situation un peu ubuesque. Notre métropole vit sa troisième crise institutionnelle. Vous avez parlé d'une métropole apaisée, mais une troisième crise institutionnelle en 3 ans. Après la démission du président SCHWARTZ, de plusieurs vice-présidents de la ville de Tours, dont celle de Monsieur Emmanuel DENIS, vous, Monsieur AUGIS, Monsieur le Président, vous aviez démissionné la semaine dernière et à votre tour vous vous présentez pour vous faire réélire. Je tiens à préciser qu'en général dans ce genre de situation d'une démission, on ne se représente pas, mais vous vous êtes représenté avec ce projet d'une métropole apaisée, laissant entendre que la métropole précédemment ne l'était pas. Vous avez cosigné il y a quelques jours avec Monsieur DENIS un courrier où vous avez reconnu avoir l'un et l'autre commis des erreurs. Vous n'avez pas précisé ces erreurs et j'aimerais poser quelques hypothèses de ces erreurs. Il me semble, Monsieur le Président, que votre principale erreur a été précédemment de ne pas suffisamment intégrer la majorité de la ville de Tours durant l'été 2021, car pour vous faire élire d'une courte tête, il faut rappeler un peu l'histoire qui est celle du temps présent, face à Monsieur DENIS, vous vous êtes appuyé sur une alliance avec la minorité du conseil municipal de Tours. C'est cette minorité tourangelle qui a fait votre élection et qui a donc intégré naturellement votre majorité. Nous verrons dans un instant le poids politique dans l'exécutif qui reste à cette minorité tourangelle et si l'esprit de cogestion, d'apaisement, comme vous le clamez est bien maintenu. La deuxième erreur me semble-il, que vous confessez, est d'avoir passé une partie de votre temps à renégocier le retour de la majorité tourangelle dans cette enceinte. Vous venez de nous dire à l'instant que votre démission a été brutale, je crois qu'elle était depuis assez longtemps pensée. Plusieurs dossiers conséquents d'intérêt général ont été bloqués, les trois principaux étant, me semble-t-il, le dossier du tramway et deux autres que je portais avec Marion NICOLAY CABANNE, à savoir celui des déchets et celui de de l'énergie. J'espère très sincèrement que ce blocage que vous évoquiez sera très rapidement levé, car non seulement il y a urgence en la matière, mais en plus de cela nous avons beaucoup avancé sur ces dossiers et il n'y a plus, me semble-t-il, pour plusieurs d'entre eux qu'à décider, délibérer et voter et peut-être aussi beaucoup consulter nos concitoyens. Monsieur DENIS votre principale erreur a été, me semble-t-il, de ne pas accepter les postes qui vous ont été accordés en juillet 2021. Je le rappelle, vous avez démissionné de l'exécutif*

métropolitain, alors que vous y étiez élu avec d'autres, pour juste deux mois plus tard demander à y revenir et finalement je pense que vous allez y revenir, si on s'en tient à ce qu'on a appris dans la presse aujourd'hui, probablement dans les mêmes conditions qu'il y a à peu près deux ans. Je me permets ce petit commentaire, que de temps perdu. La deuxième erreur commise a été de créer pour la première fois en 23 ans d'intercommunalité et de cogestion, un groupe d'opposition avec ce titre qui laisse un peu rêveur « Reconstruisons ensemble notre métropole ». Il aurait été plus honnête, me semble-t-il, de l'appeler « Bloquons la métropole pour avoir nos postes que nous avons refusés de prendre en 2021 ». C'est un titre un peu long, mais il a le mérite de la clarté et d'appeler un chat-un chat, et peut-être même une tambouille-une tambouille, car, Monsieur DENIS, qu'a fait votre groupe d'opposition qui, je l'espère, sera immédiatement dissous ? J'espère qu'il y aura une déclaration ce soir. Il a régulièrement dénoncé les blocages de la métropole. Et alors ? C'est là où c'est ubuesque, il l'a fait tout en votant la quasi-totalité des délibérations proposées dans notre enceinte et je pense que c'est même la totalité. Ce n'est peut-être pas ubuesque, c'est peut-être tout simplement Kafkaïen. Cette opposition qui n'était donc que de pure façade, c'est de fait très peu opposée comme je viens de le dire, elle s'est même vu octroyer de nombreuses demandes et des demandes qui étaient assez légitimes à mon sens. La première, je ne sais pas si elle est légitime, c'est le passage du tramway sur le boulevard Jean Royer demandé par Monsieur DENIS, qui a d'abord voulu Béranger, ensuite a dit non à Béranger, puis va vers Jean Royer. Une option qu'il avait dénoncée lors de la précédente mandature. Un investissement qui me semble tout à fait légitime de 70 millions d'euros pour le schéma cyclable que nous avons tous voté unanimement. Nous attendons maintenant activement les réalisations de ce plan. Faute avouée dirais-je, à moitié pardonnée dit l'adage. Monsieur AUGIS, Monsieur le Président, et Monsieur DENIS, vous serez désormais, puisque vous êtes cosignataires, coresponsables du bilan de la métropole. Nous verrons bien, et c'est vraiment mon plus fort espoir, si vous serez en capacité, comme vous le déclarez conjointement, vous venez de le rappeler Monsieur le Président, de donner à notre métropole une nouvelle impulsion et de répondre aux vrais enjeux du territoire en matière par exemple de mobilité, et je pense encore au tramway, aux trains express métropolitains et peut-être que vous aurez une déclaration à nous faire ce soir. Je pense aussi à l'aéroport qui est une vraie ligne de clivage me semble-t-il entre vous et une vraie ligne de clivage qui est apparue très nettement lors du dernier conseil métropolitain, entre autres. Je tiens, pour finir, à préciser que je devrai malheureusement quitter prématurément cette enceinte pour raisons personnelles. J'en suis vraiment et sincèrement désolé. Je remettrai donc mon pouvoir à une collègue. N'y voyez là, Monsieur le Président, aucune lâcheté personnelle ni aucune démission de ma part, vous me connaissez bien. Je resterai très présent et très engagé pour la métropole, pour les Tourangelles et les Tourangeaux au vu du travail effectué dans l'intérêt général. Je voudrais aussi remercier très chaleureusement l'ensemble des membres du bureau sortant avec lesquels j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler ainsi que l'ensemble des agents de la métropole, des services centraux et ceux de la collecte que j'ai trouvés très mobilisés dans leurs tâches quotidiennes et qui ont réellement cet esprit métropolitain chevillé au corps, cet esprit métropolitain du faire ensemble pour la réussite et les nécessaires transitions de notre territoire et je crois que nous devons, nous, également être exemplaires pour rendre hommage à leur travail. Ce fut un vrai bonheur de tenter avec eux de faire avancer les dossiers en dépit des petits jeux politiques inopérants que je viens d'évoquer et qui, je l'espère vraiment et sincèrement, et j'entends votre déclaration Monsieur le Président, cesseront pour enfin prendre de la hauteur et faire avancer nos projets métropolitains. Je vous remercie de votre attention.

Frédéric AUGIS : *Merci Monsieur, merci Benoist de ta déclaration. Bien sûr que tu es tout excusé, déjà je te remercie d'être là ce soir parce que je sais que tu avais une autre obligation et que tu as dû jongler sur les agendas. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Je vous rappelle pour le vote électronique, le numéro pour la personne qui se présente, 777 pour s'abstenir, 999 pour voter blanc et vous pouvez aussi voter pour quelqu'un qui n'est pas candidat à travers la liste de correspondance de vote électronique. Pour le poste de premier vice-président à la transformation numérique du territoire et des ressources humaines, je propose le nom de Madame Maria LEPINE. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Le numéro 54. Le scrutin est ouvert. Le scrutin avec clos.*

Maria LÉPINE est élue 1^{ère} vice-présidente avec 78 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour la seconde vice-présidence en charge des transports et mobilités douces, je propose la candidature de Monsieur Emmanuel DENIS. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Madame NICOLAY CABANNE.*

Marion NICOLAY CABANNE : *Merci Monsieur le Président. Emmanuel DENIS ainsi que son groupe, tout le monde le sait, c'est la NUPES locale qui a exactement le même ADN que la NUPES nationale, c'est-à-dire qu'ils ont exactement la même idéologie que Madame Mathilde PANOT qui refuse la démocratie représentative, qu'Ersilia SOUDAIS qui pose en photo avec des terroristes et demande à ce que les Français installés en Israël ne puissent plus bénéficier de la sécurité sociale, que Thomas PORTES qui joue au foot avec une tête, que tous les députés qui ont ovationné Adrien QUATENNENS condamné pour violences conjugales, que tous les parlementaires qui ont bloqué les débats ces derniers temps sur la réforme des retraites. Dans cette assemblée, et même bien au-delà, tout le monde sait que je suis une femme de droite et à ce titre cela me gêne beaucoup de laisser passer un boulevard pour la NUPES dans cet exécutif. Aucun des élus de cette majorité de Tours n'a jamais condamné les actes violents, les paroles qui incitent à la haine, aucun. Ils sont absolument complices de tout. Donc moi ce soir je me présente, je sais que je n'ai aucune chance d'être élue, c'est bien évident, mais ma candidature est toute symbolique. Il ne sera pas dit que j'ai tenu la porte ouverte à l'extrême gauche et à ses alliés.*

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup. On va donc ajuster le vote électronique en y ajoutant le numéro de Madame Marion NICOLAY CABANNE. Le numéro de Monsieur DENIS est le 27, celui de Madame NICOLAY CABANNE est le 63, abstention, blanc et vous mettez OK. Le scrutin est ouvert. Tous ceux qui voulaient s'exprimer se sont exprimés ? Le scrutin est clos.*

Emmanuel DENIS est élu 2^{ème} vice-président avec 67 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 3^{ème} vice-présidence, je propose la candidature de Monsieur Philippe BRIAND en charge des relations institutionnelles, le numéro 15 sur la liste. Y a-t-il une autre candidature dans la salle ? Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Philippe BRIAND est élu 3^{ème} vice-président avec 68 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 4^{ème} vice-présidence en charge de la politique de la ville et de la rénovation urbaine, d'habitude son nom vient plus vite dans cette assemblée, je propose le nom de Monsieur Emmanuel FRANÇOIS, numéro 34. Y a-t-il une autre candidature dans la salle ? S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Emmanuel FRANÇOIS est élu 4^{ème} vice-président avec 73 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 5^{ème} vice-présidence en charge du développement touristique, du rayonnement et de la cité de la gastronomie, je propose la candidature de Madame Nathalie SAVATON, numéro 77. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Nathalie SAVATON est élue 5^{ème} vice-présidente avec 74 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 6^{ème} vice-présidence en charge des espaces publics, de la propreté urbaine, des espaces verts et de la biodiversité, je propose la candidature de Monsieur Laurent RAYMOND, numéro 71. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle. S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert.*

Problème de vote.

Frédéric AUGIS : *On refait le vote mes chers collègues afin de prendre en compte aussi bien Didier VALLÉE que Gérard DAVIET et d'autres peut-être comme les zapettes ont été réinitialisées, cela va aider. Ne taper pas le chiffre avant que j'ai dit « scrutin ouvert ». 6^{ème} vice-président, je propose la candidature de Monsieur Laurent RAYMOND pour être en charge des espaces publics, de la propreté urbaine, des espaces verts et de la biodiversité. J'ouvre le scrutin et c'est le numéro 71. Le scrutin est ouvert, maintenant il faut faire OK.*

Frédéric AUGIS : *Le scrutin est ouvert. Maintenant il n'y a plus que Gérard et Didier qui peuvent voter.*

L'assemblée réagit.

Frédéric AUGIS : *On se calme mes chers collègues. On ne va pas stresser nos collaborateurs. Prenez le temps qu'il vous faut pour réinitialiser. C'est un énorme travail pour eux. Le scrutin est ouvert, merci.*

Laurent RAYMOND est élu 6^{ème} vice-président avec 75 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 7^{ème} vice-présidence en charge des finances et de l'urbanisme, je propose la candidature de Monsieur Christian GATARD, numéro 37. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Quand vous voyez le 01, vous pouvez voter. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Christian GATARD est élu 7^{ème} vice-président avec 67 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 8^{ème} vice-présidence en charge de l'agriculture urbaine et périurbaine et du plan alimentaire territorial, je propose la candidature de Madame Patricia SUARD, numéro 84. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert. Quand vous voyez 01, vous pouvez voter. Le scrutin est clos.*

Patricia SUARD est élue 8^{ème} vice-présidente avec 76 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 9^{ème} vice-présidence en charge des équipements culturels et de la communication, je propose la candidature de Monsieur Cédric DE OLIVEIRA, numéro 25. Y a-t-il une autre candidature dans la salle ? S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert. Quand vous voyez le 01, vous pouvez taper 25 ou autres. Le scrutin est clos.*

Cédric DE OLIVEIRA est élu 9^{ème} vice-président avec 77 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 10^{ème} vice-présidence en charge de la recherche, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et l'apprentissage je vous propose la candidature de Monsieur Thierry CHAILLOUX. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Monsieur le Président, comme suite à ma première intervention, je vous informe, après avoir échangé avec de nombreux Larichois et ma majorité municipale*

et dans l'intérêt même de la métropole, de ses projets, de la ville de La Riche et de ses habitants, que je suis candidat.

Frédéric AUGIS : *Y a-t-il d'autres candidatures ? Monsieur Thierry CHAILLOUX numéro 18 et Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS numéro 80. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Thierry CHAILLOUX est élu 10^{ème} vice-président avec 62 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 11^{ème} vice-présidence en charge du cycle de l'eau, je vous propose la candidature de Monsieur Bertrand RITOURET, numéro 74. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, j'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Bertrand RITOURET est élu 11^{ème} vice-président avec 69 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 12^{ème} vice-présidence en charge des gens du voyage, des équipements sportifs et des moyens généraux, je propose la candidature de Monsieur Sébastien MARAIS, numéro 58. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, j'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Sébastien MARAIS est élu 12^{ème} vice-président avec 66 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 13^{ème} vice-présidence en charge de la gestion des risques technologiques et naturels, de la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et de la prévention des inondations (PI), je propose la candidature de Monsieur Philippe CLÉMOT, numéro 20. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle. S'il n'y en a pas, j'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Philippe CLÉMOT est élu 13^{ème} vice-président avec 72 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 14^{ème} vice-présidence en charge des déchets, de la transition écologique et énergétique, je propose la candidature de Monsieur Martin COHEN, numéro 21. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Martin COHEN est élu 14^{ème} vice-président avec 67 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 15^{ème} vice-présidence en charge des archives, de la fourrière animale, du crématorium, de la défense extérieure contre l'incendie et de la gestion des eaux pluviales, je propose la candidature de Madame Corinne CHAILLEUX, numéro 14. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Corinne CHAILLEUX est élue 15^{ème} vice-présidente avec 72 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 16^{ème} vice-présidence en charge de la politique aéroportuaire, je propose la candidature de Monsieur Bruno FENET, numéro 32. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Bruno FENET est élu 16^{ème} vice-président avec 74 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 17^{ème} vice-présidence en charge des bâtiments et du foncier, je propose la candidature de Monsieur Emmanuel DUMENIL, numéro 28. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, j'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Emmanuel DUMENIL est élu 17^{ème} vice-président avec 74 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 18^{ème} vice-présidence en charge de la transition citoyenne, du CODEV, de l'égalité des genres et de l'inclusion, je propose la candidature de Madame Elise PEREIRA-NUNES, numéro 66. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Elise PEREIRA-NUNES est élue 18^{ème} vice-présidente avec 68 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 19^{ème} vice-présidence en charge de la politique du logement et de l'habitat, je propose la candidature de Madame Aude GOBLET, numéro 42. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Aude GOBLET est élue 19^{ème} vice-présidente avec 66 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Pour le poste de 20^{ème} vice-présidence en charge du développement économique, de l'innovation, du commerce et de l'artisanat, je propose la candidature de Monsieur Thibault COULON, numéro 22. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Thibault COULON est élu 20^{ème} vice-président avec 66 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Mes chers collègues, nous sommes arrivés à l'ensemble des vice-présidences, nous allons passer à l'élection des membres du bureau.*

C_23_03_17_004- INSTITUTIONS - ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 81

Nombre de délégués votants : 87

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Benoist PIERRE, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Affiwa METREAU, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Filipe FERREIRA-POUSOS, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Mélanie FORTIER, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Romain BRUTINAUD, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Suite à la démission de Monsieur Frédéric AUGIS de ses fonctions de président de Tours Métropole Val de Loire et à l'élection de Monsieur Frédéric AUGIS en qualité de Président, il convient, aux termes de l'article L.2122-10 du CGCT de procéder à une nouvelle élection des autres membres du bureau de la Métropole.

Il devra être procédé successivement à l'élection de chacun des membres du bureau au scrutin secret, uninominal à trois tours, à la majorité absolue, opérations de vote dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 17 mars 2023 déterminant le nombre de vice-présidents et autres membres du Bureau,

Vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non vice-présidents annexé à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Election du 1^{er} membre du Bureau :

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 81

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Christophe LOYAU-TULASNE : 78

Election du 2^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 77

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 76

Majorité absolue : 39

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Patrick LEFRANCOIS : 70

Election du 3^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 82

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 81

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Gérard DAVIET : 76

Election du 4^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 76

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Régis SALIC : 58

Election du 5^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 79

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 79

Majorité absolue : 40

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Sébastien CLÉMENT : 41

Election du 6^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 71

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 70

Majorité absolue : 36

Nombre de suffrages obtenus par Madame Frédérique BARBIER : 62

Election du 7^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 82

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 80

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Michel GILLOT : 65

Election du 8^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 83

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Stéphane HOUQUES : 59

Election du 9^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 84

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Nombre de suffrages obtenus par Madame Catherine GAULTIER : 65

Election du 10^{ème} membre du Bureau :

Nombre de votants : 82

Nombre de suffrages nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 81

Majorité absolue : 41

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Iman MANZARI : 55

- **PROCLAME** les conseillers métropolitains suivants élus membres du bureau :

Monsieur Christophe LOYAU-TULASNE, conseiller métropolitain, élu 1^{er} membre du Bureau,

Monsieur Patrick LEFRANCOIS, conseiller métropolitain, élu 2^{ème} membre du Bureau,

Monsieur Gérard DAVIET, conseiller métropolitain, élu 3^{ème} membre du Bureau,

Monsieur Régis SALIC, conseiller métropolitain, élu 4^{ème} membre du Bureau,

Monsieur Sébastien CLÉMENT, conseiller métropolitain, élu 5^{ème} membre du Bureau,
Madame Frédérique BARBIER, conseillère métropolitaine, élue 6^{ème} membre du Bureau,
Monsieur Michel GILLOT, conseiller métropolitain, élu 7^{ème} membre du Bureau,
Monsieur Stéphane HOUQUES, conseiller métropolitain, élu 8^{ème} membre du Bureau,
Madame Catherine GAULTIER, conseillère métropolitaine, élue 9^{ème} membre du Bureau.
Monsieur Iman MANZARI, conseiller métropolitain, élu 10^{ème} membre du Bureau.

Frédéric AUGIS : *Le vote se fera individuellement pour chacune et chacun des membres au scrutin uninominal secret à la majorité absolue, comme nous venons de le faire, c'est la même procédure. Comme premier membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Christophe LOYAU-TULASNE, numéro 55. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Christophe LOYAU-TULASNE est élu 1^{er} membre du bureau avec 78 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *2^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Patrick LEFRANÇOIS, numéro 52. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? S'il n'y en a pas, j'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Patrick LEFRANÇOIS est élu 2^{ème} membre du bureau avec 70 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *3^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur DAVIET Gérard, numéro 24. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? J'ouvre le scrutin. Le scrutin est clos.*

Gérard DAVIET est élu 3^{ème} membre du bureau avec 76 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *4^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Régis SALIC, numéro 75. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Régis SALIC est élu 4^{ème} membre du bureau avec 58 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *5^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS, numéro 80. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Sébastien CLÉMENT : *Oui, je suis candidat, numéro 19.*

Frédéric AUGIS : *Il y a donc deux candidatures. On va laisser le temps à nos collaborateurs d'ajuster l'écran. Le numéro 19 pour Monsieur Sébastien CLÉMENT et le numéro 80 pour Monsieur FERREIRA-POUSOS Filipe. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Sébastien CLÉMENT est élu 5^{ème} membre du bureau avec 41 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *6^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Madame Frédérique BARBIER, numéro 5. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ? Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Frédérique BARBIER est élue 6^{ème} membre du bureau avec 62 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *7^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Michel GILLOT. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Je suis candidat.*

Frédéric AUGIS : *Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS est candidat. Nous avons donc deux candidats. Nous laissons nos collaborateurs refaire l'écran. Monsieur Michel GILLOT, numéro 41 et Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS, numéro 80. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Michel GILLOT est élu 7^{ème} membre du bureau avec 65 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *8^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Stéphane HOUQUES. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Que les autres candidats n'y voient absolument rien de personnel mais je suis candidat.*

Frédéric AUGIS : *On attend quelques instants que nos collaborateurs réajustent l'écran. Nous avons la candidature de Monsieur Stéphane HOUQUES, numéro 46 et Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS, numéro 80. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Stéphane HOUQUES est élu 8^{ème} membre du bureau avec 59 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *9^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Madame Catherine GAULTIER. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Á nouveau, je présente ma candidature.*

Frédéric AUGIS : *On ajuste les écrans. Madame Catherine GAULTIER, numéro 38 et Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS, numéro 80. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Catherine GAULTIER est élue 9^{ème} membre du bureau avec 65 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *10^{ème} membre du bureau, je propose la candidature de Monsieur Iman MANZARI. Y a-t-il d'autres candidatures dans la salle ?*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Cela ne vous étonnera pas, je suis candidat.*

Frédéric AUGIS : *Monsieur Iman MANZARI, numéro 57 et Monsieur Filipe FERREIRA-POUSOS, numéro 80. Le scrutin est ouvert. Le scrutin est clos.*

Iman MANZARI est élu 10^{ème} membre du bureau avec 55 voix.

Frédéric AUGIS : *Félicitations.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *L'ensemble des vice-présidents et l'ensemble du bureau est complet. Je félicite chacun. Je tiens à remercier l'exécutif de 2021 pour l'ensemble du travail effectué et je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués. Il n'avait pas permis à l'époque de rassembler toutes les municipalités, c'était une erreur, je l'ai dit. Aujourd'hui, à mi-chemin entre deux élections municipales, dont nous dépendons tous, il est important d'envoyer un signe fort à nos populations pour qu'elles puissent sentir très concrètement notre volonté ferme de travailler ensemble. Nos populations le méritent, notre territoire le mérite. Je suis heureux de savoir que notre volonté de dialogue de ces derniers mois a pu se concrétiser aujourd'hui. Permettez-moi d'avoir un petit mot très amical pour Cathy SAVOUREY dans cette opération. Il n'est pas question de mettre de côté nos convictions respectives, ni faire comme par miracle que nous étions d'accord sur tout, et heureusement, chacun sa*

sensibilité, c'est toujours comme cela qu'une institution va plus loin. Il est tout simplement dans l'intérêt de notre territoire, des habitants, de passer au-dessus de toute autre considération. Je l'ai dit depuis mon élection, j'ai toujours voulu rassembler tout le monde. Ce n'est pas un champ de bataille politicien ou plus rien ne repousse derrière. On est là pour construire tous ensemble. Je remercie l'ensemble du bureau métropolitain précédent du travail effectué, l'ensemble des vice-présidents élus ce soir, ainsi que les nouveaux membres du bureau. Je ne doute pas que vous aurez à cœur de travailler avec envie et enthousiasme afin que Tours Métropole poursuive son action dans la sérénité et le travail. Permettez-moi, mes chers collègues, d'avoir un mot tout particulier pour nos collaboratrices et collaborateurs. Dès l'annonce de ma démission, je me suis adressé directement à l'ensemble des collaborateurs par un mail qui soulignait que cet événement ne doit pas être vu comme un nouveau soubresaut et que l'ensemble de l'action devait se poursuivre. J'ai été fier d'être le président, je suis fier d'être président ce soir, je suis très fier du travail effectué par l'ensemble de nos collaborateurs et de l'énergie qu'ils déploient. Chers collègues, pour parler vrai, Tours Métropole doit profiter de cette nouvelle impulsion pour s'engager sur des projets structurants qui sont déjà en route, mais que l'on doit accélérer, c'est bien pour parler d'un tramway « accélérer ». Au-delà du tramway, je pense bien sûr au dossier des ordures ménagères, l'heure tourne, les taxes augmentent et nous devons prendre nos responsabilités. Ce n'est pas depuis quelques mois, c'est depuis de nombreuses années, je pense, que notre territoire est en retard, mais je ne doute pas que dans les prochains mois nous pourrions faire des annonces concrètes pour l'avenir de ce territoire dans ce domaine et pour l'ensemble des intercommunalités qui nous entourent. Je pense bien sûr à la politique des mobilités, et je laisserai Emmanuel DENIS parler de la réunion RER que nous avons eue. C'est également le fonds vert dont on a discuté il y a quelques semaines déjà, et qui doit être concret dès cette année dans l'ensemble des communes où la métropole participera à l'investissement dans ces transitions. Également un plan pluriannuel pour les équipements sportifs, c'est le rôle de Tours Métropole de s'inscrire dans de grands projets structurants des bâtiments sportifs. Un état des lieux a déjà été effectué par Sébastien MARAIS, et nous prendrons des décisions dans les prochaines semaines pour que nous puissions avoir une véritable politique dans les équipements sportifs à la hauteur de notre ambition. J'ai évolué sur certains aspects en un an et demi. Je suis plus pour l'investissement que le fonctionnement dans le sportif. Je ne suis pas un guichet. Je comprends la volonté de tel ou tel club, mais aujourd'hui ce qui m'intéresse c'est ce qu'on va léguer à l'ensemble des jeunes de cette métropole, ceux qui pratiquent le sport au quotidien. L'ensemble des communes doit aussi garder ce lien avec leurs clubs et les subventions. Nous n'avons pas cette compétence, nous sommes équipements sportifs. Je pense également à la politique alimentaire. Je pense à la transition énergétique, mais au-delà de simplement la vision des candélabres, il y a tout ce que l'on doit faire ensemble. Pour finir, parce que je pourrais faire encore de multiples projets, mais je pense en dernier lieu, et j'en viendrai dans ma conclusion, c'est, qu'est ce qui fait la richesse aussi de cette métropole ? Ce sont les collaborateurs qui au quotidien œuvrent dans les communes, sur l'ensemble des territoires, ceux qui ont été là pendant le COVID, ceux qui sont là à chaque instant, ceux qui mettent finalement en fonction l'ensemble de nos politiques publiques, car sans eux on pourrait prendre la plus belle des décisions dans cette salle, elle ne serait rien si elle n'était pas mise en œuvre par nos collaborateurs. Cela fait 18 mois que j'ai la chance de pouvoir les diriger, mais c'est vraiment la ressource principale de cette métropole et c'est cela que je voulais dire en souhaitant à vous tous une belle fin de mandat, que l'on puisse travailler dans la sérénité, merci à tous.

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Monsieur DENIS.*

Emmanuel DENIS : *Merci Monsieur le Président. D'abord, merci d'avoir proposé ma candidature en tant que deuxième vice-président, merci à mes chers collègues de m'avoir fait confiance. Rapidement à Madame CABANNE, parce que je ne peux pas laisser passer ses paroles. Malheureusement, on a l'habitude dans l'enceinte du conseil municipal de Tours de l'entendre, mais finalement elle est comme d'habitude, dans l'outrance permanente et la caricature et ce qui finalement dévitalise totalement ses paroles, puisqu'on les sent complètement dictées par une aigreur et une rancune incroyable. Je pense que ses propos sont indignes. Je voulais au contraire rendre hommage à mes collègues LFI qui, comme vous le savez, comme tous ceux qui ont travaillé avec eux le savent, sont des collègues complètement dévoués et engagés pour l'intérêt général. Je voudrais aussi, si vous le voulez bien Président, dire quelques mots pour souhaiter que finalement ce vote permette un rééquilibrage au sein de cet exécutif métropolitain, même si c'est un rééquilibrage incomplet. Je pense que c'est un rééquilibrage qui était finalement souhaité et nous le devons aux citoyens, et quelque part cela permet de rétablir dans l'exécutif la légitimité, la seule légitimité qui compte, c'est-à-dire la légitimité du vote municipal. Bien sûr, vous l'avez dit, revenir dans l'exécutif métropolitain ce n'est pas être d'accord sur tout, mais nous allons je pense, travailler comme nous avons commencé à le faire avant ce rééquilibrage, nous avons commencé à réhabiliter les espaces de coopération importants. Nous allons travailler comme nous savons le faire et miser sur l'intelligence collective pour trouver de nombreuses solutions à tous les défis qui sont face à nous. Nous allons bien sûr conserver notre groupe « Reconstruire ensemble notre métropole » qui n'a jamais été un groupe d'opposition, qui continuera à être un groupe constructif. Je salue au passage le Président qui a été brillamment élu au bureau, cher Patrick. Nous souhaitons travailler en particulier en commun avec l'ensemble de l'exécutif maintenant sur un certain nombre de sujets. Je voudrais évoquer quand même des sujets sur lesquels le territoire, je pense, la métropole devra se mobiliser pour que nous conservions nos atouts et je veux parler de notre CHRU, notre système de santé tourangeau qui est en délicatesse, a des difficultés, et pour lequel nous devons absolument avoir confirmation dans les semaines à venir d'une modernisation qui passe par la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique et d'un nouvel hôpital Trousseau. Je pense que la métropole devra se mobiliser pour obtenir ces garanties. Nous resterons vigilants bien sûr à ce que cette modernisation s'accompagne d'une amélioration de la prise en charge des patients et pas simplement d'une rationalisation financière. C'est un projet, je pense, qui tient à cœur à l'ensemble des conseillères et conseillers métropolitains et que nous suivrons. Nous aurons peut-être l'occasion, je regarde Emmanuel, de travailler sur ces sujets-là, puisqu'il y a d'autres périls sur lesquels nous devons travailler en termes de santé, en particulier les déserts médicaux qui touchent aussi nos zones urbaines. Je me réjouis de la création il y a une quinzaine de jours, d'un conseil local de santé qui permettra, je pense, à un certain nombre d'élus métropolitains de travailler sur ces sujets-là. Le sujet de l'université, on en parle assez peu, mais c'est un des atouts très fort de notre territoire, sur lequel là aussi je pense que la métropole devra se mobiliser pour conserver une université qui soit attractive, qui puisse continuer à attirer des talents qui demain seront les forces vives de notre territoire. Nous devons faire face à une crise sociale très forte, et là aussi nous avons des politiques publiques au sein de la métropole qui nous permettront de consolider un bouclier social. On parlait avec le Président du département de l'augmentation des demandes sociales qui sont très, très, fortes et il faudra, je pense, que la métropole prenne sa part aussi pour consolider ce bouclier social très fort à travers à la fois, bien sûr, la politique de la ville, mais aussi de la politique de logement, puisque nous travaillons au*

PLH A et il y a de nombreux sujets, en particulier le sujet de l'aide aux bailleurs sociaux qui pour certains commencent à être en difficulté financière, et donc il faut là-dessus être très, très vigilants. Bien sûr d'autres défis importants existent, sur lesquels nous nous engagerons pleinement, qui sont l'ensemble des transitions écologiques. Je ne détaillerai pas, vous connaissez les sujets, la question de l'énergie et de la transition énergétique. Nous avons un prochain conseil local de sobriété énergétique dans lequel nous avons décidé conjointement, Président, de parler aussi du problème de l'eau. Vous savez que nous sommes dans une période de sécheresse récurrente, c'est donc un vrai sujet sur lequel il faudra que la métropole puisse s'engager avec, je le souhaite clairement, en objectif la création d'un grand service public de l'eau, puisqu'il me semble indispensable et nécessaire, et en tous les cas c'est cette version là que l'on soutiendra, de garder la main sur ce bien commun qu'est l'eau. Dans les autres sujets, bien sûr la transition des mobilités et là on peut faire une petite annonce, puisqu'effectivement nous avons rencontré le ministre des Transports en début de semaine, je ne parle pas du schéma cyclable ni du tramway bien sûr, mais ce sont des projets au cœur de notre métropole des projets, mais juste une petite parenthèse pour parler de cette étoile ferroviaire. Nous avons été extrêmement bien reçus par le ministre des Transports qui a concédé que nous n'étions peut-être pas le projet le plus avancé parmi l'ensemble des projets. Il a cité Strasbourg qui a déjà démarré, Bordeaux, mais il a convenu que nous avons un potentiel très fort et il a souhaité, le Président de la région était là aussi, que nous engagions des études de réalisation d'un réseau, qu'il a appelé lui-même le réseau express métropolitain de Touraine, voilà la grande nouvelle. Nous aurons donc des études qui seront inscrites dans le CPER mobilité qui va être contractualisé avec l'État et pas au détriment d'autres projets de la région, je le dis parce que peut-être on nous écoute à Orléans ou ailleurs dans le département, cela ne sera pas au détriment de projets déjà identifiés dans le CPER Mobilité, mais cela sera en plus, avec la volonté que ce ne soit pas que des études, mais qu'on puisse mettre en œuvre très rapidement et concrètement ce RER puisqu'on le sait, une étude nous permettrait sans avoir d'investissements et d'infrastructures de rajouter 19 trains, ce n'est pas énormissime, mais c'est déjà 19 trains sur les 8 branches de notre RER métropolitain. Je pense qu'il faudra travailler très rapidement avec les maires de Fondettes et de Saint-Cyr-sur-Loire pour étudier la possibilité de réouvrir une desserte sur Fondettes et Saint-Cyr-sur-Loire. Un projet extrêmement enthousiasmant avec les premières réalisations dès l'été prochain. Et puis bien sûr il faudra travailler sur la transition écologique de l'économie. De nombreux sujets sur lesquels il faudra aussi, je pense, et nous serons vigilants sur ce point, impliquer, expliquer, être dans la pédagogie et essayer de faire participer, autant que faire se peut, la population tourangelle pour que nous puissions aller au bout de l'ensemble de ces projets. Voilà le sens de notre retour, du retour du groupe mené par Patrick au sein de cet exécutif et nous en sommes très heureux, et en tous les cas compter sur notre implication et notre volonté de faire avancer l'ensemble des projets métropolitains, en particulier ceux que j'ai pu évoquer, je vous en remercie.

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Mes chers collègues, avant de poursuivre cette séance, je vous propose cinq minutes de pause. Je suspends la séance. Merci.*

Suspension de séance à 21h55 - Reprise : 22h20

Frédéric AUGIS : *Chers collègues, la séance va reprendre. Je m'excuse auprès de lui, Patrick LEFRANÇOIS avait levé la main, mais j'ai été un peu rapide et j'ai suspendu la séance. Patrick, je te cède la parole.*

Patrick LEFRANÇOIS : *Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, au nom du groupe minoritaire, je tiens bien évidemment à féliciter l'ensemble des élus pour leur élection ou leur réélection. Nous allons pouvoir ensemble réécrire une nouvelle page de la gouvernance métropolitaine rassemblant ici l'ensemble des sensibilités politiques de ce territoire. Cette nouvelle gouvernance vient mettre un terme à des épisodes douloureux, c'est donc une sortie de crise que nous avons appelée de nos vœux et qui, par le retour de la majorité de la ville centre, donne aussi une nouvelle force d'impulsion et de réciprocité, la métropole a besoin de Tours et inversement. Tant il est vrai que peu de politique font le constat de leurs erreurs, nous saluons cette volonté commune d'écrire une nouvelle page et de porter ensemble les projets métropolitains en cours et à venir. Les habitants de la métropole nous attendent pour relever ensemble les défis du présent et construire l'avenir collectivement. Nous continuerons pour faire sens commun d'affirmer notre position comme une force de proposition constructive, tout en gardant bien évidemment notre identité. Le débat démocratique n'est pas uniquement une confrontation de points de vue, il ne suffit pas d'être d'accord ou pas d'accord, de répondre par oui ou par non à la question posée, mais il a pour finalité un espace de recherche collectif de la meilleure analyse ou de la meilleure solution possible. Nous saurons y être attentifs et apporter notre contribution pour que notre métropole, celle de l'excellence, de la proximité, mais également des mobilités ou des transitions soit à la fois un lieu d'échange, un lieu de vie au sein d'un écosystème qui valorise l'ensemble de nos richesses et que nous souhaitons faire fructifier. Monsieur le Président, pour porter cette ambition commune, il est temps de mettre en résonance les points communs de nos identités respectives. Je vous remercie.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Merci Patrick. C'est bon ? Filipe.*

Filipe FERREIRA-POUSOS : *Monsieur le Président, vous parliez d'un signe fort précédemment. Vous avez choisi collectivement d'exclure la majorité municipale de la ville de La Riche, très largement élue pourtant, de l'exécutif métropolitain. Les Larichois considéreront qu'il s'agit, à juste titre, d'une punition non méritée face à notre souhait fort d'intégrer cette métropole qui n'est pas, qui n'est plus, celle des maires, celle de tous les maires.*

C_23_03_17_005- INSTITUTIONS - DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN AU PRESIDENT ET AU BUREAU METROPOLITAIN

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

L'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales dispose que le Président et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

1°) du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes et redevances ;

2°) de l'approbation du compte administratif ;

3°) des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-5 ;

4°) des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement de coopération intercommunale ;

5°) de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6°) de la délégation de la gestion d'un service public ;

7°) des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Par ailleurs, il ressort de la jurisprudence administrative que ne peuvent faire l'objet d'une délégation :

- la fixation du régime indemnitaire des agents de l'établissement,
- la création d'emplois permanents à temps complet ou non complet,
- le versement de fonds de concours.

Ainsi, il est proposé que la répartition des compétences entre le Conseil métropolitain, le Président et le bureau soit la suivante:

- Le Conseil métropolitain exerce seul les attributions limitativement énumérées par l'article L5211-10 du CGCT ainsi que celles déclarées par le juge de sa compétence exclusive;

- Le Président reçoit compétence pour exercer, par délégation du Conseil métropolitain, les attributions limitativement énumérées ci-après ;

- Le Bureau reçoit quant à lui compétence, par défaut, pour exercer, par délégation du Conseil métropolitain, l'ensemble des attributions ne figurant pas parmi la liste des attributions relevant soit du Conseil métropolitain soit du Président.

Par ailleurs et conformément à l'article L.5211-9 du CGCT, sauf mention contraire dans la délibération, le Président peut subdéléguer les attributions qui lui sont confiées par l'organe délibérant.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte :

- des délibérations du Bureau,
- des décisions qu'il a pris en vertu des délégations données par l'organe délibérant.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-9 et L.5211-10,

- **AUTORISE** le Président et le Bureau à prendre les décisions nécessaires à l'exercice des compétences métropolitaines par délégation du Conseil dans les conditions fixées par l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

- **PRECISE** que la répartition des compétences sera la suivante :

Compétences du Conseil :

Le Conseil métropolitain exerce seul les compétences suivantes :

1° Vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes et redevances ;

2° Approbation du compte administratif ;

3° Dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-5 ;

4° Décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement de coopération intercommunale ;

5° Adhésion de l'établissement à un établissement public ;

6° Délégation de la gestion d'un service public ;

7° Dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville ;

8° Décisions relatives à la fixation du régime indemnitaire des agents de l'établissement ;

9° Décisions relatives à la création d'emplois permanents, à temps complets ou à temps non complets ;

10° Décisions relatives au versement de fonds de concours.

Compétences du Président :

Le Président est, par délégation du Conseil métropolitain et pour la durée de son mandat, chargé:

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés métropolitaines utilisées par les services publics métropolitains et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés métropolitaines ;

2° De prendre toute décision concernant les accords-cadres, marchés, marchés subséquents d'un accord-cadre, quel que soit leur montant, relative à la préparation, à la passation y compris la décision de conclure et de signer le marché, l'exécution et le règlement ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ou prévus dans une autorisation de programme votées par le Conseil métropolitain,

De déclarer sans suite toute procédure de passation d'accords-cadres, marchés ou marchés subséquents d'un accord-cadre pour motif d'intérêt général,

De procéder à la résiliation des marchés, accords-cadres et des marchés subséquents quel que soit leur montant et déterminer le montant de l'indemnité le cas échéant ;

3° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

4° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services métropolitains ;

6° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

7° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 25 000 euros ;

8° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

9° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Métropole à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

10° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

11° D'exercer, au nom de la Métropole, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la Métropole en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien, quel que soit le montant de la cession, selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code et de signer tout acte ou document inhérent à l'exercice de ces droits ;

12° D'intenter au nom de la Métropole les actions en justice ou de défendre la Métropole dans les actions intentées contre elle, pour toutes actions devant les tribunaux de l'ordre administratif et judiciaire, pour les actions en première instance en appel, et en cassation ainsi que pour les procédures d'urgence, et de transiger avec les tiers dans la limite de 10 000€ ;

13° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules métropolitains dans la limite fixée par le conseil métropolitain de 76 000 € ;

14° De donner, en application de l'article L. 324-1 du Code de l'urbanisme, l'avis de la Métropole préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

15° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la loi n° 2014-1655 du 18 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux,

16° De procéder dans les limites fixées par le Conseil métropolitain, et dans le cadre de la circulaire interministérielle du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, à la réalisation des emprunts à court, moyen ou long terme destinés au financement des investissements prévus au budget et à toutes opérations financières de gestion des emprunts, notamment l'exercice des options prévues au contrat, les paiements anticipés d'annuités, les remboursements anticipés avec ou sans indemnité compensatrice et éventuellement les contrats de prêt de substitution pour le financement du capital restant dû, pouvant intégrer les indemnités compensatrices, et les opérations de couverture de risques,

De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé par le Conseil Métropolitain,

De réaliser des placements de trésorerie dans les conditions de dérogations à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat définies par les articles L1618-1 et L1618-2 du Code général des collectivités territoriales,

De procéder, en application de l'article L5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales, à des virements de crédits entre chapitres globalisés (à l'exception du chapitre 012 relatif aux charges de personnel) dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;

17° D'exercer ou de déléguer, en application de l'article L. 214-1-1 du Code de l'urbanisme, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du même code

18° D'exercer au nom de la Métropole le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du Code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles ;

19° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du Code du patrimoine relatif à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Métropole ;

20° D'autoriser, au nom de la Métropole, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

21° De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions tant en fonctionnement qu'en investissement quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable ;

22° De procéder au dépôt de toutes demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens métropolitains ;

23° D'exercer, au nom de la Métropole, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n°75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation

24° De prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances ;

25° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du Code de l'environnement ;

26° D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du présent code.

- **PRECISE** qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement du Président, les décisions dans les matières ainsi déléguées au Président sont prises par un vice-Président, dans l'ordre des nominations et, à défaut de vice-président, par un conseiller métropolitain désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

- **PRECISE** que le Président peut, par arrêté et sous sa surveillance et sa responsabilité, subdéléguer ces attributions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau.

- **PRECISE** que lors de chaque réunion du Conseil métropolitain, le Président est tenu de rendre compte des décisions qu'il a pris en vertu des délégations données par l'organe délibérant.

Compétences du Bureau :

Relèvent de la compétence du Bureau les matières dont la compétence n'a été ni réservée au Conseil métropolitain ni attribuée par délégation au Président.

- **PRECISE** que lors de chaque réunion du Conseil métropolitain le Président est tenu de rendre compte des délibérations du Bureau.

Frédéric AUGIS : *Je vous propose d'approuver la délégation avec l'ensemble des compétences pour les uns, les autres. On va passer au vote mes chers collègues. Je vous précise que les délégations sont les mêmes qu'auparavant, mais la loi a changé et elle a introduit les trois délégations suivantes au Président, conformément aux nouvelles dispositions chocs de simplification L2122-22 du CGCT applicables également aux maires, d'exercer ou de déléguer en application de l'article 214-11 du code de l'urbanisme, du droit de préemption défini par l'article 214-1 du même code. En pratique, cela va concerner les zones d'activité. D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue à l'article 1 de l'article 223-19 du code de l'environnement, et d'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil métropolitain peuvent être amenés à exercer dans le cadre de la fonction, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article 22123-18 du présent code. Je vous précise que je n'ai pas voulu que rentre dans les compétences du Président ou du bureau tout ce qui est annulation de créances, cela restera au niveau du conseil métropolitain, car je pense qu'il faut qu'on soit tous au courant des annulations de créances, que ce soit véritablement établi en conseil. Comme j'entends Christian GATARD, on les passe également en conseils municipaux, c'est pour cela que je l'ai laissé au niveau du conseil métropolitain. Chers collègues, je vous propose de voter. 1 pour, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote. Le vote va s'ouvrir. Je vous signale que c'est un vote public. Je dis cela, je ne dis rien. Pour toi Emmanuel, non, mais les autres c'est ouvert.*

Vote à l'unanimité.

1 abstention : M. CLEMENT.

Frédéric AUGIS : *C'est adopté, merci.*

C_23_03_17_006- INSTITUTIONS - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres conformément aux dispositions de l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales. Tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est également soumis pour avis à la commission d'appel d'offres.

En vertu des articles L1411-5 et D1411-3 à 5 du Code général des collectivités territoriales, la commission est composée par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires, l'assemblée délibérante devant fixer les conditions de dépôt des listes.

Les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Ainsi, la ou les listes de candidats déposées en application des dispositions précitées peuvent être remises auprès du secrétariat des institutions par courriel (dajd.institutions@tours-metropole.fr) ou directement lors de la réunion du conseil métropolitain avant l'élection et sont transmises au/à la président(e) de Tours Métropole Val de Loire, lequel la ou les soumet au vote de l'assemblée.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2, L1411-5 et D 1411-3 à 5,

- **APPROUVE** les modalités de dépôt des listes telles que décrites ci-dessus préalablement à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Frédéric AUGIS : Pour la commission d'appel d'offres, il s'agit des conditions de dépôt des listes pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxes est égale ou supérieure au seuil européen. Le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres. Il est proposé d'approuver la modalité de dépôt des listes telles que décrites dans le projet de délibération préalablement à l'élection des membres de la commission appel d'offres. Pour rappel c'est est-ce que vous êtes d'accord pour les conditions du dépôt de listes ? Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges titulaires ou suppléants à pourvoir. J'ouvre le scrutin mes chers collègues. 1 ok, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote. Le scrutin est ouvert.

Vote à l'unanimité.

Frédéric AUGIS : Merci beaucoup.

C_23_03_17_007- INSTITUTIONS - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A CARACTERE PERMANENT - CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

La commission de délégation de service public est compétente pour la passation des contrats de délégation de service public, laquelle sera également saisie pour avis pour tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global du contrat supérieure à 5%. Il convient de constituer une commission de délégation de service public à caractère permanent. Pour certains domaines spécifiques, des commissions ad hoc pourront être créées.

En vertu des articles L1411-5 et D1411-3 à 5 du code général des collectivités territoriales, la commission est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires, l'assemblée délibérante devant fixer les conditions de dépôt des listes.

Les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Ainsi, la ou les listes de candidats déposées en application des dispositions précitées peuvent être remises auprès du secrétariat des institutions par courriel (dajd.institutions@tours-metropole.fr) ou directement lors de la réunion du conseil métropolitain avant l'élection et sont transmises au/à la président(e) de Tours Métropole Val de Loire, lequel la ou les soumet au vote de l'assemblée.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1414-2, L1411-5 et D1411-3 à 5,

- **APPROUVE** les modalités de dépôt des listes telles que décrites ci-dessus préalablement à l'élection des membres de la commission de délégation de service public à caractère permanent.

Frédéric AUGIS : *C'est la même chose que précédemment. J'ouvre le scrutin. 1 pour, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote.*

Vote à l'unanimité.

Frédéric AUGIS : *C'est adopté, merci beaucoup.*

C_23_03_17_008- INSTITUTIONS - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - ELECTION DES MEMBRES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux articles L1411-5 et D1411-3 à 5 du Code général des collectivités territoriales, la commission est composée par l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1411-5 et D1411-3 à 5,

Vu la délibération relative aux conditions de dépôt des listes des membres de la commission d'appel d'offres,

- **DECIDE** de proclamer les conseillers métropolitains suivants élus membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires
LEMARIÉ Francine
PLOQUIN Danielle
BLET Christine
GÉRARD Francis
DUPUY Évelyne
Membres suppléants
BOULOZ Dominique
BARBIER Frédérique
FAUCHEUX Benoît
SOULAS Michel
LEFEVRE Laurence

- **DIT QUE** l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant préside de droit la commission d'appel d'offres.

Frédéric AUGIS : *J'ai reçu une liste. Y a-t-il une deuxième liste ? La liste 1 est composée de :*

- *Titulaires : Francine LEMARIÉ, Danielle PLOQUIN, Christine BLET, Francis GÉRARD, Évelyne DUPUY.*
- *Suppléants : Dominique BOULOZ, Frédérique BARBIER, Benoît FAUCHEUX, Michel SOULAS, Laurence LEFÈVRE.*

Comme il n'y a qu'une seule liste on n'est pas obligé de voter. C'est adopté. Félicitations à tous et merci du travail, parce que la commission d'appel d'offres représente un énorme travail, souvent dans l'ombre, mais l'institution ne pourrait pas fonctionner sans ceux qui vont œuvrer.

Vote à l'unanimité.

C_23_03_17_009- INSTITUTIONS - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A CARACTERE PERMANENT - ELECTION DES MEMBRES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux articles L1411-5 et D1411-3 à 5 du Code général des collectivités territoriales, la commission est composée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Les listes de candidats peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1411-5 et D1411-3 à 5,

Vu la délibération relative aux conditions de dépôt des listes des membres de la commission de délégation de service public à caractère permanent,

- **DECIDE** de proclamer les conseillers métropolitains suivants élus membres de la commission de délégation de service public à caractère permanent :

Membres titulaires
CLÉMOT Philippe
MARAIS Sébastien
QUINTON Marie
RAYMOND Laurent
THOMAS Éric
Membres suppléants
RITOURET Bertrand
CHAILLEUX Corinne
SALIC Régis
REYNAUD Catherine
RENAUD Bertrand

- **DIT QUE** l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant préside de droit la commission de délégation de service public.

Frédéric AUGIS : *J'ai reçu une liste. Y a-t-il une deuxième liste ? La liste 1 est composée de :*

- *Titulaires : Philippe CLÉMOT, Sébastien MARAIS, Marie QUINTON, Laurent RAYMOND, Éric THOMAS.*
- *Suppléants : Bertrand RITOURET, Corinne CHAILLEUX, Régis SALIC, Catherine REYNAUD, Bertrand RENAUD.*

C'est bon ? C'est pareil, c'est adopté. Merci également à ceux qui vont œuvrer.

Vote à l'unanimité.

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 76

Nombre de délégués votants : 86

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Christophe BOUCHET, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Par délibérations en date du 1er octobre et 17 décembre 2020, le Conseil métropolitain a décidé la création et la composition des 9 commissions thématiques suivantes :

1^{ère} commission « Finances et administration générale » : Finances, politiques contractuelles, (CPEP/CRST/fonds UE), Moyens généraux et crematorium, Archives, Système d'information interne.

2^{ème} commission « Egalité des territoires et transition citoyenne » : Egalité des territoires et pôles de proximité, Relations institutionnelles, Transition citoyenne.

3^{ème} commission « Habitat et politique de la ville » : Politique de la ville et rénovation urbaine, Politique du logement et de l'habitat, Gens du voyage.

4^{ème} commission « Urbanisme et aménagement » : Prospective territoriale, Aménagement urbanistique, SCOT, PLU, Politiques foncières et patrimoine.

5^{ème} commission « Espaces publics, voiries et Mobilités » : espaces publics, propreté urbaine, végétalisation des espaces publics, politiques des mobilités et schéma cyclable, paysages de la Loire et du Cher, plan Loire Grandeur nature.

6^{ème} commission « Sport et culture » : équipements sportifs et équipements culturels.

7^{ème} commission « Cadre de vie et transition écologique » : transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, risques technologiques et naturels, prévention des inondations, gestion des milieux aquatiques, défense extérieure contre l'incendie, politique alimentaire, collecte et vie circulaire des déchets, fourrière animale.

8^{ème} commission « Attractivité et valorisation » : Développement touristique, politique aéroportuaire.

9^{ème} commission « Développement économique et innovation » : parcs économiques, innovation économique et pôles de compétitivités, économie sociale et solidaire, recherche et enseignement supérieur, commerces et artisanat, transformation numérique (aménagement numérique du territoire).

Aux termes du règlement intérieur adopté le 19 septembre 2022

- La commission des finances et de l'administration générale est composée de 66 membres. Elle comprend 2 représentants a minima par commune, dont le maire. 28 sièges sont occupés par des représentants du groupe constitué (dont ceux réservés aux 3 maires membres de ce groupe) ; 38 sièges sont occupés par les conseillers non membres de ce groupe.
- Le nombre de membres siégeant dans les autres commissions thématiques est fixé à 51. Elles sont composées de 2 représentants par commune et par commission. Toutefois, afin de respecter le principe de représentation proportionnelle, la commune de Joué-les-Tours dispose de 3 représentants et celle de Tours de 8 représentants.

La représentation des communes au sein de ces dernières commissions peut également être assurée par des conseillers municipaux des communes membres de la Métropole.

Enfin, les conseillers métropolitains qui le souhaitent et qui ne sont pas membres d'une commission peuvent y assister, en qualité d'auditeur.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- DESIGNE

Membres de la Commission des finances

(La répartition par commune au sein des 2 ensembles, groupe constitué et autres conseillers n'est donnée ici qu'à titre indicatif ; elle sera fixée par la délibération).

Commission finances et administration générale	Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry
	Ballan-Miré	JAVELOT Laure
	Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe
	Berthenay	SAUNIER Françoise
	Chambray-les-Tours	GATARD Christian
	Chambray-les-Tours	SCAVINER Yves
	Chambray-les-Tours <i>Groupe constitué</i>	VALLEE Didier
	Chambray-les-Tours <i>Groupe constitué</i>	HALLARD Claudie
	Chanceaux/Choisille	DAVIET Gérard
	Chanceaux/Choisille	DRUELLE Christian
	Druye	CHAILLEUX Corinne
	Druye	DEBLAISE Noël
	Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric
	Fondettes	SARDOU Dominique
	Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric
	Joué-lès-Tours	GOBLET Aude
	Joué-lès-Tours <i>Groupe constitué</i>	GÉRARD Francis
	La Membrolle/Choisille	MARAIS Sébastien
	La Membrolle/Choisille	ALBERT Julie
	La Riche	FERREIRA-POUSOS Filipe
	La Riche	PACHET Alain
	Luynes	RITOURET Bertrand
	Luynes	PLOQUIN Danielle
	Mettray	CLÉMOT Philippe
	Mettray	DUTAY Emmanuel
	Notre Dame d'Oé	LEFRANCOIS Patrick
	Notre Dame d'Oé	MACÉ Odile
	Parçay-Meslay	FENET Bruno
	Parçay-Meslay	CAUWET Marie-Christine
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	FULNEAU Dimitri
	Saint Avertin	RAYMOND Laurent
	Saint Avertin	PAUMIER Jean-Gérard
	Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe
Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel	
Saint-Étienne de Chigny	SALIC Régis	
Saint-Étienne de Chigny	LEMOINE Patricia	
Saint-Genouph	SUARD Patricia	

	Saint-Genouph	BRETONNEAU Pierre
	Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel
	Saint-Pierre-des-Corps	CONTE Olivier
	Saint-Pierre-des-Corps <i>Groupe constitué</i>	SOULAS Michel
	Savonnières	SAVATON Nathalie
	Savonnières	FLEURY Jean-François
	Tours	DENIS Emmanuel
	Tours	BLET Christine
	Tours	WANNEROY Alice
	Tours	SAVOUREY Cathy
	Tours	COHEN Martin
	Tours	BOULANGER Christophe
	Tours	GILLE Jean-Patrick
	Tours	QUINTON Marie
	Tours	GAGNAIRE Franck
	Tours	SEBAOUN Christopher
	Tours	HOUQUES Stéphane
	Tours	BA-TALL Oulématou
	Tours	MANZARI Iman
	Tours	MARTIN Antoine
	Tours	MINIOU Frédéric
	Tours	BLUTEAU Anne
	Tours	SCHALLER Annaelle
	Tours	GALLOT-LAVALLEE Armelle
	Tours	THOMAS Éric
	Tours	HAAS Betsabée
	Villandry	LÉPINE Maria
	Villandry	GEOFFROY Rachel

Membres de la Commission égalité des territoires et transition citoyenne

Commission égalité des territoires et transition citoyenne	Ballan-Miré	TIEURCELIN Dominique
	Ballan-Miré	LOGEAS Matthieu
	Berthenay	GUILMET Patrick
	Berthenay	BEAUPLAT Nicolas
	Chambray-les-Tours	RIOLET Murielle
	Chambray-les-Tours	KHELIFI Chantal
	Chanceaux/Choisille	BIZET Jean-Michel
	Chanceaux/Choisille	RICHARD Françoise
	Druye	CHAILLEUX Corinne
	Druye	MARTIN Chantal
	Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric
	Fondettes	ETAME NDENGUE Solène
	Joué-lès-Tours	AUGIS Sylviane
	Joué-lès-Tours	GULHAN Aylin

	Joué-lès-Tours	FOUQUET Sandrine
	La Membrolle/Choisille	FLEUREAU Emmanuel
	La Membrolle/Choisille	MENUJER Sébastien
	La Riche	THIOU Charles
	La Riche	BARBAULT Florent
	Luynes	PERRICHOT Daniel
	Luynes	MENORET Christine
	Mettray	HERAULT Eric
	Mettray	LOISON Sabrina
	Notre Dame d'Oé	/
	Notre Dame d'Oé	/
	Parçay-Meslay	MARCHAIS Laurent
	Parçay-Meslay	BOULAY Christine
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	BOUCHERY Martine
	Saint Avertin	COLOMBAT Philippe
	Saint Avertin	PERIN Thierry
	Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe
	Saint-Cyr-sur-Loire	RENARD Marie-Laure
	Saint-Étienne de Chigny	BESQUENT Brigitte
	Saint-Étienne de Chigny	DELPORTE Corinne
	Saint-Genouph	EL BOURI Abdelaziz
	Saint-Genouph	BERTHELOT Mathilde
	Saint-Pierre-des-Corps	BRIMOU Amin
	Saint-Pierre-des-Corps	DRAPEAU Eloïse
	Savonnières	MOREAU Emmanuel
	Savonnières	SIVIGNY GIBERT Solenne
	Tours	QUINTON Marie
	Tours	SCHALLER Annaelle
	Tours	BRUTINAUD Romain
	Tours	PEREIRA-NUNES Elise
	Tours	BA-TALL Oulématou
	Tours	BOULANGER Christophe
	Tours	BARBIER Frédérique
	Tours	DARNET-MALAQUIN Barbara
	Villandry	LÉPINE Maria
	Villandry	/

Membres de la Commission habitat et politique de la ville

Commission habitat et politique de la ville	Ballan-Miré	KOENIG Didier
	Ballan-Miré	GOUJON Patrick
	Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe
	Berthenay	/
	Chambray-les-Tours	HALLARD Claudie
	Chambray-les-Tours	CHANDENIER Jacques

	Chanceaux/Choisille	DRUELLE Christian
	Chanceaux/Choisille	DAVIET Gérard
	Druye	DOUCET Françoise
	Druye	MARTIN Chantal
	Fondettes	LAFLEURE Corinne
	Fondettes	JAMET Frédéric
	Joué-lès-Tours	GOBLET Aude
	Joué-lès-Tours	GULHAN Aylin
	Joué-lès-Tours	SAINT PAUL Bénédicte
	La Membrolle/Choisille	BONTEMPS Jean-Luc
	La Membrolle/Choisille	LABOUE Florence
	La Riche	KENANI Noura
	La Riche	PLANTARD Philippe
	Luynes	PERRICHOT Daniel
	Luynes	MENORET Christine
	Mettray	DUREAU Michel
	Mettray	RIOU Mickael
	Notre Dame d'Oé	BAYENS Michel
	Notre Dame d'Oé	/
	Parçay-Meslay	TERRIEN Eugénie
	Parçay-Meslay	MACHADIER Jean-Dominique
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	RIOT Jean-Pierre
	Saint Avertin	LEMAURE Elisabeth
	Saint Avertin	MARTINS Antonio
	Saint-Cyr-sur-Loire	JABOT Valérie
	Saint-Cyr-sur-Loire	VOLLET François
	Saint-Étienne de Chigny	BESQUENT Brigitte
	Saint-Étienne de Chigny	GUILLOIN Rodolphe
	Saint-Genouph	LETURMY Sabrina
	Saint-Genouph	BRETONNEAU Pierre
	Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel
	Saint-Pierre-des-Corps	DRAPEAU Eloïse
	Savonnières	BELLET Cécile
	Savonnières	TOULME Aurélien
	Tours	MOREAU Pierre-Alexandre
	Tours	QUINTON Marie
	Tours	PETIT Florent
	Tours	DARNET-MALAQUIN Barbara
	Tours	BLUTEAU Anne
	Tours	GAGNAIRE Franck
	Tours	BA-TALL Oulématou
	Tours	NICOLAY-CABANNE Marion
	Villandry	GEOFFROY Rachel
	Villandry	BARRAUD Guy

Membres de la commission urbanisme et aménagement

Commission urbanisme et aménagement	Ballan-Miré	JAHAN Jean-Michel
	Ballan-Miré	JAVELOT Laure
	Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe
	Berthenay	BERTRAND Jacky
	Chambray-les-Tours	GATARD Christian
	Chambray-les-Tours	KHELIFI Chantal
	Chanceaux/Choisille	DAVIET Gérard
	Chanceaux/Choisille	DRUELLE Christian
	Druye	DEBLAISE Noël
	Druye	CORTECERO Emilio
	Fondettes	LAFLEURE Corinne
	Fondettes	CHAZARIN Pascal
	Joué-lès-Tours	SOL Bernard
	Joué-lès-Tours	ALLARD Michel
	Joué-lès-Tours	SAINT PAUL Bénédicte
	La Membrolle/Choisille	LABOUE Florence
	La Membrolle/Choisille	FLEUREAU Emmanuel
	La Riche	BOUAKKAZ Rabia
	La Riche	FERREIRA-POUSOS Filipe
	Luynes	HIRTZ Michel
	Luynes	ODENT Hélène
	Mettray	DUTAY Emmanuel
	Mettray	LAURENT Daniel
	Notre Dame d'Oé	LEFRANCOIS Patrick
	Notre Dame d'Oé	RAGUIN Delphine
	Parçay-Meslay	CAUWET Marie-Christine
	Parçay-Meslay	CARTIER Sophie
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	RIOT Jean-Pierre
	Saint Avertin	NOGIER Patrick
	Saint Avertin	PARZANESE Jean
	Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel
	Saint-Cyr-sur-Loire	DAVAUT Thierry
	Saint-Étienne de Chigny	PARENT Philippe
	Saint-Étienne de Chigny	LEMOINE Didier
	Saint-Genouph	BOSSE Alice
	Saint-Genouph	LETURMY Sabrina
	Saint-Pierre-des-Corps	BONNARD Christian
	Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel
	Savonnières	TOULME Aurélien
Savonnières	BLOT Noëlle	
Tours	RENAUD Bertrand	
Tours	SAVOUREY Cathy	
Tours	REYNAUD Catherine	

	Tours	PIERRE Benoist
	Tours	SEBAOUN Christopher
	Tours	BLUTEAU Anne
	Tours	GALLOT-LAVALLEE Armelle
	Tours	BOUCHET Christophe
	Villandry	GEOFFROY Rachel
	Villandry	SOUMAT Hervé

Membres de la commission espaces publics, voiries et mobilités

Commission espaces publics, voiries et mobilités	Ballan-Miré	DESCROIX Gilles
	Ballan-Miré	LOGEIS Matthieu
	Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe
	Berthenay	MENDEZ Patrick
	Chambray-les-Tours	LE SOURNE Philippe
	Chambray-les-Tours	RIOLET Murielle
	Chanceaux/Choisille	DAMOUR Christophe
	Chanceaux/Choisille	ROBIN Jean-Philippe
	Druye	GUILLON Franck
	Druye	TAFFONNEAU Philippe
	Fondettes	PILLOT François
	Fondettes	GUEIT Jean-Maurice
	Joué-lès-Tours	SOL Bernard
	Joué-lès-Tours	AUDIGER Lionel
	Joué-lès-Tours	LEBLEU Marie-Thérèse
	La Membrolle/Choisille	MARAIS Sébastien
	La Membrolle/Choisille	FLEUREAU Emmanuel
	La Riche	DEFIVES Dominique
	La Riche	BAZIN Sébastien
	Luynes	VERHILLE Éric
	Luynes	MAQUIN Antoine
	Mettray	CLÉMOT Philippe
	Mettray	LAURENT Daniel
	Notre Dame d'Oé	BEURRIER Jean-Luc
	Notre Dame d'Oé	BOURDIN Ludovic
	Parçay-Meslay	GILET Jean-Pierre
	Parçay-Meslay	GALPIN Jean-Marie
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	LELIEVRE Laurent
	Saint Avertin	LEON Anséric
	Saint Avertin	RAYMOND Laurent
	Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel
	Saint-Cyr-sur-Loire	VRAIN Christian
Saint-Étienne de Chigny	LEMOINE Didier	
Saint-Étienne de Chigny	GARCON Davy	
Saint-Genouph	GIRARD Sandrine	

	Saint-Genouph	VAYE Isabelle
	Saint-Pierre-des-Corps	GARCIA Alain
	Saint-Pierre-des-Corps	SOULAS Michel
	Savonnières	MOREAU Emmanuel
	Savonnières	BISSON Corinne
	Tours	HAAS Betsabée
	Tours	GALLOT-LAVALLEE Armelle
	Tours	BOULANGER Christophe
	Tours	BOUCHET Christophe
	Tours	SAVOUREY Cathy
	Tours	DENIS Emmanuel
	Tours	COHEN Martin
	Tours	FORTIER Mélanie
	Villandry	BARRAUD Guy
	Villandry	/

Membres de la Commission sport et culture

Commission sport et culture	Ballan-Miré	JEGO Éric
	Ballan-Miré	METAY Anne
	Berthenay	BERTRAND Jacky
	Berthenay	EMAILLE Gilles
	Chambray-les-Tours	SCAVINER Yves
	Chambray-les-Tours	HALLARD Claudie
	Chanceaux/Choisille	BAUMANN Gilberte
	Chanceaux/Choisille	BERENGUER Christine
	Druye	BERNAT Jérôme
	Druye	VARANNE Suzanne
	Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric
	Fondettes	BOURLIER Philippe
	Joué-lès-Tours	OSMOND Judicaël
	Joué-lès-Tours	CRAVENAUD Michel
	Joué-lès-Tours	CHALOPIN Caroline
	La Membrolle/Choisille	MARAIS Sébastien
	La Membrolle/Choisille	ESPITALIER David
	La Riche	CHALAYE Christophe
	La Riche	ALLAIN Martine
	Luynes	SELLIER Alain
	Luynes	FERRAND Gilles
	Mettray	SAUVEY Nathalie
	Mettray	LEMARCHAND Alexandra
	Notre Dame d'Oé	MACÉ Odile
	Notre Dame d'Oé	JAKIC Béatrice
	Parçay-Meslay	MORIEUX Damien
Parçay-Meslay	RICHARD Brigitte	
Rochecorbon	GARRIGUE Martine	

	Rochecorbon	PINAULT Lionel
	Saint Avertin	DAGORET Frédéric
	Saint Avertin	BOULONGNE Chantal
	Saint-Cyr-sur-Loire	LEMARIÉ Francine
	Saint-Cyr-sur-Loire	MARTINEAU Jean-Jacques
	Saint-Étienne de Chigny	LUSSEAULT Mélanie
	Saint-Étienne de Chigny	LEMOINE Patricia
	Saint-Genouph	ROYER Éric
	Saint-Genouph	BRETONNEAU Pierre
	Saint-Pierre-des-Corps	CHAPEAU Mickael
	Saint-Pierre-des-Corps	CONTE Olivier
	Savonnières	BISSON Corinne
	Savonnières	MONDON DELAVOUS Évelyne
	Tours	GILLE Jean-Patrick
	Tours	DUPIN Christophe
	Tours	THOMAS Éric
	Tours	DELAGARDE Céline
	Tours	BLET Christine
	Tours	METREAU Affiwa
	Tours	PUEL Fanny
	Tours	BRUTINAUD Romain
	Villandry	BARRAUD Guy
	Villandry	SOUMAT Hervé

Membres de la Commission cadre de vie et transition écologique

Commission cadre de vie et transition écologique	Ballan-Miré	DESCROIX Gilles
	Ballan-Miré	DONNEAU Brigitte
	Berthenay	MENDEZ Patrick
	Berthenay	ROCHEREAU Sébastien
	Chambray-les-Tours	BEAN Thibault
	Chambray-les-Tours	DELCROIX Yves
	Chanceaux/Choisille	BERENGUER Christine
	Chanceaux/Choisille	AK Stéphanie
	Druye	CHAILLEUX Corinne
	Druye	BERTHELOT Nadine
	Fondettes	MENU Anne
	Fondettes	COCHET Adrien
	Joué-lès-Tours	BERTRAND Arnault
	Joué-lès-Tours	GENTILHOMME Lindsay
	Joué-lès-Tours	DROUET Jean-Claude
	La Membrolle/Choisille	FOUCHÉ Philippe
	La Membrolle/Choisille	LABOUE Florence
	La Riche	MATEOS Damien
	La Riche	PLOT-MUREAU Ghislaine

	Luynes	RITOURET Bertrand
	Luynes	ARRAGAIN Pascal
	Mettray	CLÉMOT Philippe
	Mettray	DUCHESNE Jean-Claude
	Notre Dame d'Oé	BOURDIN Ludovic
	Notre Dame d'Oé	/
	Parçay-Meslay	GALPIN Jean-Marie
	Parçay-Meslay	BLANCHARD Gérard
	Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
	Rochecorbon	BOUCHERY Martine
	Saint Avertin	MOREAU Marie-Charlotte
	Saint Avertin	NOGIER Patrick
	Saint-Cyr-sur-Loire	BOIGARD Fabrice
	Saint-Cyr-sur-Loire	VRAIN Christian
	Saint-Étienne de Chigny	SALIC Régis
	Saint-Étienne de Chigny	MARY Gilles
	Saint-Genouph	SUARD Patricia
	Saint-Genouph	DESHAIES Thibaud
	Saint-Pierre-des-Corps	LEFEVRE Laurence
	Saint-Pierre-des-Corps	AUDUSSEAU Stéphane
	Savonnières	AURIOUX Jean-Michel
	Savonnières	LETOURMY Mélanie
	Tours	DENIS Emmanuel
	Tours	COHEN Martin
	Tours	WANNERROY Alice
	Tours	NICOLAY-CABANNE Marion
	Tours	PETIT Florent
	Tours	SEBAOUN Christopher
	Tours	HOUQUES Stéphane
	Tours	PIERRE Benoist
	Villandry	GEOFFROY Rachel
	Villandry	/

Membres de la Commission attractivité et valorisation

Commission attractivité et valorisation	Ballan-Miré	FERIAL Rebecca
	Ballan-Miré	LOUVEAU Coralie
	Berthenay	SAUNIER Françoise
	Berthenay	EMAILLE Gilles
	Chambray-les-Tours	BEAN Thibault
	Chambray-les-Tours	BERHOUEZ Florine
	Chanceaux/Choisille	BIZET Jean-Michel
	Chanceaux/Choisille	GAPIN Marie-Eve
	Druye	BERTHELOT Nadine
	Druye	/
	Fondettes	CERVEAU Alain

Fondettes	LECUIT Camille
Joué-lès-Tours	ALLIOT Caroline
Joué-lès-Tours	PALIN Cyril
Joué-lès-Tours	FANDO Guy
La Membrolle/Choisille	GISCLARD Stéphane
La Membrolle/Choisille	ALBERT Julie
La Riche	BAHNES Habib
La Riche	ALZON Magali
Luynes	RITOURET Odile
Luynes	FORTUN Sylviane
Mettray	HERAULT Eric
Mettray	SAUVEY Nathalie
Notre Dame d'Oé	LEFRANCOIS Patrick
Notre Dame d'Oé	MACÉ Odile
Parçay-Meslay	NARCY Agnès
Parçay-Meslay	BORREGA Stéphanie
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel
Rochecorbon	GARRIGUE Martine
Saint Avertin	GAULTIER Catherine
Saint Avertin	MARTINS Antonio
Saint-Cyr-sur-Loire	LEMARIÉ Francine
Saint-Cyr-sur-Loire	VALLEE Patrice
Saint-Étienne de Chigny	SALIC Régis
Saint-Étienne de Chigny	DELFORTRIE Guy
Saint-Genouph	FORMEN Pierrette
Saint-Genouph	DECARPENTRIE Jean-Baptiste
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel
Saint-Pierre-des-Corps	AUDUSSEAU Stéphane
Savonnières	FLEURY Jean-François
Savonnières	SAVATON Nathalie
Tours	FAUCHEUX Benoît
Tours	PEREIRA-NUNES Elise
Tours	WANNERROY Alice
Tours	LEBRETON Olivier
Tours	SCHALLER Annaelle
Tours	BLET Christine
Tours	MANZARI Iman
Tours	PIERRE Benoist
Villandry	LÉPINE Maria
Villandry	/

Membres de la Commission développement économique et innovation

Commission développement économique et innovation	Ballan-Miré	LE GOFF Frédéric
	Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry
	Berthenay	BERTRAND Jacky
	Berthenay	SALGUEIRO Audrey
	Chambray-les-Tours	VALLEE Didier
	Chambray-les-Tours	SCAVINER Yves
	Chanceaux/Choisille	GAPIN Marie-Eve
	Chanceaux/Choisille	DALONNEAU Liliane
	Druye	DEBLAISE Noël
	Druye	BERNAT Jérôme
	Fondettes	SARDOU Dominique
	Fondettes	LAFLEURE Corinne
	Joué-lès-Tours	FOUQUET Sandrine
	Joué-lès-Tours	GAUTHIER Eve
	Joué-lès-Tours	GERARD Francis
	La Membrolle/Choisille	BONTEMPS Jean-Luc
	La Membrolle/Choisille	BLIN Christine
	La Riche	BREYSSE Christine
	La Riche	PACHET Alain
	Luynes	PLOQUIN Danielle
	Luynes	GUILMET Eric
	Mettray	CLÉMOT Philippe
	Mettray	DUREAU Michel
	Notre Dame d'Oé	RAGUIN Delphine
	Notre Dame d'Oé	BORDIER Loïc
	Parçay-Meslay	FENET Bruno
	Parçay-Meslay	PAPON Géraud
	Rochecorbon	GARRIGUE Martine
	Rochecorbon	AVRY Sylvie
	Saint Avertin	MARTINS Antonio
	Saint Avertin	GAULTIER Catherine
	Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel
	Saint-Cyr-sur-Loire	VALLEE Patrice
	Saint-Étienne de Chigny	LEMOINE Patricia
	Saint-Étienne de Chigny	GENTY Muriel
	Saint-Genouph	SUARD Patricia
	Saint-Genouph	SUARD Simon
	Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel
	Saint-Pierre-des-Corps	SOULAS Michel
	Savonnières	FLEURY Jean-François
	Savonnières	SAVATON Nathalie
Tours	GILLE Jean-Patrick	
Tours	MARTIN Antoine	
Tours	BARBIER Frédérique	

	Tours	COULON Thibault
	Tours	MANZARI Iman
	Tours	GAGNAIRE Franck
	Tours	FAUCHEUX Benoît
	Tours	HEMME Florian
	Villandry	LÉPINE Maria
	Villandry	BELGNAOU Brahim

Frédéric AUGIS : *Mes chers collègues, suite à la recomposition de l'exécutif il convient de fixer la composition des 9 commissions : finances et administration générale, égalité des territoires et transition citoyenne, habitat et politique de la ville, urbanisme et aménagement, espace public, voirie, mobilité, cadre de vie et transition écologique, activité et valorisation, développement économique et innovation, sport et culture. Chaque commune a fait part de ses souhaits. On va ouvrir le scrutin pour l'ensemble. Pour les finances, il y a un ajustement, puisque Monsieur Stéphane HOUQUES se retire et c'est Monsieur Christophe BOUCHET qui intègre la commission des finances. Avec l'amendement demandé par la ville de Tours, qui est contre ? qui s'abstient ? Merci.*

Avec l'amendement de la ville de Saint-Pierre-des-Corps, qui est contre ? qui s'abstient. Merci.

Je passe aux voix. Le vote est ouvert. 1 pour, 2 contre, 3 abstentions, 4 ne prend pas part au vote, pour l'ensemble des commissions. Je vous rappelle qu'au-delà des votes, chaque conseiller métropolitain peut aller dans toutes les commissions en auditeur libre, ce qui est bien l'essentiel.

Vote à l'unanimité.

3 abstentions : Mme WANNERROY, MM HOUQUES, MOREAU.

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup.*

C_23_03_17_011- INSTITUTIONS - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA METROPOLE AU SEIN DES SYNDICATS MIXTES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 75

Nombre de délégués votants : 85

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS, Christophe BOUCHET.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Tours Métropole Val de Loire est représentée au sein de différents syndicats mixtes. Par conséquent et en application des dispositions des articles L2121-33 et L5711-1 du Code général des collectivités territoriales, il convient d'élire, parmi les membres du conseil métropolitain ou tout conseiller municipal d'une commune membre, les représentants de la Métropole au comité des syndicats mixtes ci-après.

Conformément à l'article L2121-21 par renvoi de l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président.

- **Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT)** : Dans le cadre d'une coopération locale pour l'élaboration et le suivi du SCoT, document d'urbanisme stratégique, Tours Métropole Val de Loire, la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre ainsi que la communauté de communes Touraine-Est Vallées ont décidé de se rassembler pour définir ensemble un projet d'aménagement, de développement durable et équilibré du territoire. Ils ont ainsi créé le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle pour élaborer, gérer le SCoT et suivre son évolution. 32 représentants doivent être élus pour représenter la métropole.

- **Touraine Propre** : Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Collecte et traitement des déchets, Tours métropole Val de Loire est adhérente au syndicat en charge de l'étude et de la mise en œuvre de la valorisation énergétique des déchets prévue au Plan départemental approuvé en 1996 et révisé en 2004. Dix délégués titulaires et dix délégués suppléants doivent être élus pour représenter la métropole.

- **Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL)** : Depuis sa création, Tours Métropole Val de Loire s'est substituée aux communes membres pour la compétence « autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité » historiquement déléguée au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'exception de la Ville de Tours. C'est à ce titre et celui de la compétence « création et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables » sur la totalité de son territoire qu'elle fait partie des adhérents du SIEIL. S'agissant du Comité syndical, les nouveaux statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 16 avril 2020 prévoient pour Tours Métropole Val de Loire : - **Au titre de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE)**, la désignation de 26 délégués titulaires représentant chacun 5 voix, **Au titre de la compétence « création et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)**, la désignation de 26 délégués titulaires représentant chacun 2 voix. L'arrêté préfectoral prévoit que tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à toutes les collectivités ou groupement de collectivités adhérentes; dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués représentant les collectivités adhérentes concernées par l'affaire mise en délibération.

S'agissant de la **Commission consultative paritaire du SIEIL**, la loi de transition énergétique a imposé la création d'une commission consultative paritaire de l'énergie animée par les syndicats d'énergie départementaux. Cette commission est une instance de consultation qui définit des orientations pour le territoire. Un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour représenter la métropole au sein de cette commission.

- **Le Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI)** : Dans le cadre de l'exercice de sa compétence GEMAPI, Tours métropole Val de Loire est adhérente au syndicat assurant la gestion de l'Indre dans son bassin versant. Quatre délégués titulaires et trois délégués suppléants doivent être élus pour représenter la métropole.

- **L'Etablissement Public Loire** : Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, Tours Métropole val de Loire est adhérente au syndicat. L'Etablissement contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents. Il assume la maîtrise d'ouvrage d'opérations menées à l'échelle du bassin, ou présentant un caractère interdépartemental ou interrégional. 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant doivent être élus pour représenter la Métropole.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts des syndicats mixtes,

- **SONT ELUS** les candidats suivants en tant que représentants de la Métropole au Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) :

DE OLIVEIRA Cédric	BOULANGER Christophe
MARAIS Sébastien	GERARD Francis
CLEMOT Philippe	JAVELOT Laure
WANNERROY Alice	GOBLET Aude
SAVATON Nathalie	BARBIER Frédérique
CHAILLOUX Thierry	LOYAU-TULASNE Christophe
SOL Bernard	RITOURET Bertrand
GATARD Christian	FERREIRA-POUSOS Filipe
SAVOUREY Cathy	SALIC Régis
GILLE Jean-Patrick	FRANCOIS Emmanuel
RENAUD Bertrand	LEFRANCOIS Patrick
PETIT Florent	NOGIER Patrick
BLUTEAU Anne	RAYMOND Laurent
GALLOT-LAVALLEE Armelle	DAVIET Gérard
REYNAUD Catherine	GAGNAIRE Franck
GILLOT Michel	VALLEE Didier

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SONT ELUS** les candidats suivants en tant que représentants de la Métropole à Touraine Propre :

10 titulaires	10 suppléants
PLOQUIN Danielle	LEMARIE Francine
HALLARD Claudie	AUDIN Armelle
MARAIS Sébastien	LEFEVRE Laurence
COHEN Martin	PILLOT François
BOULOZ Dominique	AUDIGER Lionel
SUARD Patricia	DAVIET Gérard
VALLEE Didier	WANNERROY Alice
SEBAOUN Christopher	CABANNE Marion
GAULTIER Catherine	FAUCHEUX Benoît
GERARD Francis	DESCROIX Gilles

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SONT ELUS** les candidats suivants en tant que représentants de la Métropole au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL) :

**-Comité syndical
Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité**

26 titulaires		26 suppléants	
Communes	Nom/Prénom	Communes	Nom/Prénom
Ballan-Miré	GOUJON Patrick	Ballan-Miré	FOUGÈRE Serge
Ballan-Miré	LOGEAIS Matthieu	Ballan-Miré	JAVELOT Laure
Berthenay	MENDEZ Patrick	Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry
Chambray-lès-Tours	COUILLANDEAU Jean-Michel	Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe
Druye	DEBLAISE Noël	Chambray-lès-Tours	HALLARD Claudie
Fondettes	PILLOT François	Chanceaux/Choisille	AK Stéphanie
Joué-lès-Tours	AUDIGER Lionel	Chanceaux/Choisille	DRUELLE Christian
La Riche	FERREIRA- POUSOS Filipe	Fondettes	BOURLIER Philippe
La Riche	PLOT MUREAU Ghislaine	Joué-lès-Tours	GERARD Francis
Luynes	PLOQUIN Danielle	Joué-lès-Tours	OSMOND Judicaël
Luynes	RITOURET Bertrand	Joué-lès-Tours	FOUQUET Sandrine
Mettray	LAURENT Daniel	Joué-lès-Tours	SOL Bernard
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	La Membrolle/Choisille	MARAIS Sébastien
Saint-Avertin	MOREAU Marie- Charlotte	La Riche	CLEMENT Sébastien
Saint-Avertin	RAYMOND Laurent	Notre-Dame-d'Oé	BEURRIER Jean- Luc
Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel	Mettray	CLÉMOT Philippe
Saint-Cyr-sur-Loire	BOIGARD Fabrice	Parçay-Meslay	FENET Bruno
Saint-Cyr-sur-Loire	LEMARIÉ Francine	Saint Genouph	BRETONNEAU Pierre
Saint-Cyr-sur-Loire	MARTINEAU Jean-Jacques	Saint-Pierre-des- Corps	CONTÉ Olivier
Saint Genouph	SUARD Patricia	Saint-Pierre-des- Corps	GARCIA Alain
Saint-Pierre-des- Corps	FRANCOIS Emmanuel	Savonnières	SAVATON Nathalie
Villandry	BARRAUD Guy	Savonnières	MOREAU Emmanuel
Joué-lès-Tours	FANDO Guy	Saint-Avertin	DUPUY Évelyne
Saint-Pierre-des- Corps	BONNARD Christian	Saint-Avertin	GRARD Jean
Chanceaux/Choisille	DAVIET Gérard	Saint-Cyr-sur-Loire	JABOT Valérie
Savonnières	FLEURY Jean- François	La Riche	DARCIER Marie Christine

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

Installation de Recharge des Véhicules Electriques :

26 titulaires		26 suppléants	
Communes	Nom		
Ballan-Miré	GOUJON Patrick	Berthenay	MENDEZ Patrick
Ballan-Miré	FOUGÈRE Serge	Druye	DEBLAISE Noël
Ballan-Miré	LOGEAIS Matthieu	Mettray	LAURENT Daniel
Joué-lès-Tours	AUDIGER Lionel	Saint-Avertin	MOREAU Marie-Charlotte
Joué-lès-Tours	GULHAN Aylin	Saint-Cyr-sur-Loire	MARTINEAU Jean-Jacques
Fondettes	PILLOT François	Saint-Pierre-des-Corps	GARCIA Alain
Luynes	PLOQUIN Danielle	Villandry	BARRAUD Guy
Luynes	RITOURET Bertrand	Tours	FAUCHEUX Benoît
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	Tours	MÉTREAU Affiwa
Saint-Avertin	RAYMOND Laurent	Tours	THOMAS Éric
Saint-Cyr-sur-Loire	BOIGARD Fabrice	Tours	MARTIN Antoine
Saint-Cyr-sur-Loire	GILLOT Michel	Tours	BLET Christine
Saint-Cyr-sur-Loire	LEMARIÉ Francine	Tours	PETIT Florent
Saint Genouph	SUARD Patricia	Tours	MOREAU Pierre-Alexandre
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel	Tours	BARBIER Frédérique
Tours	COHEN Martin	Tours	REYNAUD Catherine
Tours	DENIS Emmanuel	Tours	BA-TALL Oulématou
Tours	GALLOT-LAVALLÉE Armelle	Tours	SCHALLER Annaelle
Tours	HOUQUES Stéphane	Tours	PEREIRA-NUNES Élise
Tours	SEBAOUN Christopher	Tours	GAGNAIRE Franck
Ballan-Miré	JAVELOT Laure	Tours	MANZARI Iman
La Riche	FERREIRA-POUSOS Filipe	Tours	BLUTEAU Anne
Chambray-lès-Tours	COUILLANDEAU Jean-Michel	Tours	GILLE Jean-Patrick
Chanceaux/Choisille	DAVIET Gérard	Tours	BOULANGER Christophe
Joué-lès-Tours	FANDO Guy	Tours	WANNERROY Alice
Savonnières	FLEURY Jean-François	Tours	DUPIN Christophe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **DESIGNE** à la Commission consultative paritaire du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire :

1 Titulaire	1 Suppléant
DENIS Emmanuel	SUARD Patricia

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SONT ELUS** les candidats suivants en tant que représentants de la Métropole au Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) :

4 titulaires	3 suppléants
CLÉMOT Philippe	GADRAT Antoine
SOL Bernard	GATARD Christian
SEBAOUN Christopher	AUDIGER Lionel
DEBLAISE Noël	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SONT ELUS** les candidats suivants en tant que représentants de la Métropole à l'Établissement Public Loire :

1 titulaire	1 suppléant
CLEMOT Philippe	BOULANGER Christophe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **PRECISE** que les représentants élus au sein des syndicats ont la faculté de présenter la candidature de Tours Métropole Val de Loire au poste de président et de vice-présidents, d'accepter toute fonction dans ce cadre et les dote de tous pouvoirs à cet effet.

Frédéric AUGIS : Il convient de procéder à l'élection des représentants titulaires et suppléants dans un certain nombre de syndicats. Nous n'allons pas voter ce soir pour un certain nombre de syndicats au motif que les syndicats doivent d'abord faire leur budget. Si on renomme des conseils métropolitains cela veut dire qu'il faut d'abord que les syndicats convoquent les nouveaux, qu'il y ait des élections, sinon on va se retrouver dans des délais non légaux pour passer les budgets, donc nous ferons cela en avril pour un certain nombre de syndicats. On passe ceux qu'on peut ce soir.

Je vous propose le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle, dit le SMAT. J'ai une liste avec 32 titulaires. Y a-t-il d'autres candidats ? La liste est composée de :

- *Titulaires : Cédric DE OLIVEIRA, Sébastien MARAIS, Philippe CLÉMOT, Alice WANNERROY, Nathalie SAVATON, Thierry CHAILLOUX, Bernard SOL, Christian GATARD, Cathy SAVOUREY, Jean-Patrick GILLE, Bertrand RENAUD, Florent PETIT, Anne BLUTEAU, Armelle GALLOT-LAVALLÉE, Catherine REYNAUD, Michel GILLOT.*
- *Suppléants : Christophe BOULANGER, Francis GÉRARD, Laure JAVELOT, Aude GOBLET, Frédérique BARBIER, Christophe LOYAU-TULASNE, Bertrand RITOURET, Filipe*

FERREIRA-POUSOS, Régis SALIC, Emmanuel FRANÇOIS, Patrick LEFRANÇOIS, Patrick NOGIER, Laurent RAYMOND, Gérard DAVIET, Franck GAGNAIRE, Didier VALLÉE.

Ils sont élus et je les félicite.

TOURAINNE PROPRE, j'ai reçu une liste composée de 10 titulaires et 10 suppléants :

- *Titulaires : Danielle PLOQUIN, Claudie HALLARD, Sébastien MARAIS, Martin COHEN, Dominique BOULOZ, Patricia SUARD, Didier VALLÉE, Christopher SEBAOUN, Catherine GAULTIER, Francis GÉRARD.*
- *Suppléants : Francine LEMARIÉ, Armelle AUDIN, Laurence LEFÈVRE, François PILLOT, Lionel AUDIGER, Gérard DAVIET, Alice WANNERROY, Marion CABANNE, Benoît FAUCHEUX, Gilles DESCROIX.*

C'est bon ? Ils sont élus.

Le SIEIL AODE, 26 délégués. J'ai reçu une liste composée de 26 titulaires, 26 suppléants :

- *Titulaires : Patrick GOUJON, Matthieu LOGEAIS, Patrick MENDEZ, Jean-Michel COUILLANDEAU, Noël DEBLAISE, François PILLOT, Lionel AUDIGER, Filipe FERREIRA-POUSOS, Ghislaine PLOT MUREAU, Danielle PLOQUIN, Bertrand RITOURET, Laurent DANIEL, Emmanuel DUMENIL, Marie-Charlotte MOREAU, Laurent RAYMOND, Michel GILLOT, Fabrice BOIGARD, Francine LEMARIÉ, Jean-Jacques MARTINEAU, Patricia SUARD, Emmanuel FRANÇOIS, Guy BARRAUD, Guy FANDO, Christian BONNARD, Gérard DAVIET, Jean François FLEURY.*
- *Suppléants : Serge FOUGERE, Laure JAVELOT, Thierry CHAILLOUX, Christophe LOYAU-TULASNE, Claudie HALLARD, Stéphanie AK, Christian DRUELLE, Philippe BOURLIER, Francis GÉRARD, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Bernard SOL, Sébastien MARAIS, Filipe FERREIRA-POUSOS, Jean-Luc BEURRIER, Philippe CLÉMOT, Bruno FENET, Pierre BRETONNEAU, Olivier CONTÉ, Alain GARCIA, Nathalie SAVATON, Emmanuel MOREAU, Évelyne DUPUY, Jean GRARD, Valérie JABOT. J'ai oublié Jean-François FLEURY et Marie-Christine DARCIER en suppléant.*

C'est bon ? Oui Monsieur CLÉMENT.

Sébastien CLÉMENT : Excusez-moi Président, dans la liste que vous présentez vous avez cité deux fois FERREIRA-POUSOS.

Frédéric AUGIS : Oui, j'ai vu cela en suppléant.

Sébastien CLÉMENT : Il est parti, malheureusement on ne peut pas en débattre, je propose de me présenter sur le SIEIL. J'étais jusqu'alors vice-président.

Frédéric AUGIS : Je vous propose le poste de suppléant.

Sébastien CLÉMENT : J'étais vice-président au SIEIL depuis trois ans et il ne m'a pas concerté pour savoir si j'étais intéressé. Il nous a évincé des autres commissions, on n'est plus sur aucune commission avec ma collègue également élue à La Riche. J'étais engagé sur des projets très portés sur l'écologie, sur l'avenir et j'ai amorcé cela depuis 3 ans, mes collègues ici présents pourraient en attester. Je souhaitais proposer la même liste en

changeant un seul nom, celui de Filipe FERREIRA-POUSOS puisqu'il n'est plus là, pour que je puisse maintenir mon poste de vice-président au SIEIL. Je vous remercie.

Frédéric AUGIS : *Je vous remercie mon cher collègue mais les listes ont été transmises par les mairies des exécutifs. On s'arrête à la liste envoyée par la ville de La Riche. Effectivement comme il y a deux fois le nom, je vous propose un poste de suppléant.*

Frédéric AUGIS : *J'ai l'IRVE, 26 délégués. Vous avez tous la liste ? Je vous évite de lire toute la liste ? Y a-t-il une autre liste ? Il n'y en a pas.*

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup. La commission consultative paritaire du SIEIL. J'ai un titulaire Emmanuel DENIS, une suppléante Patricia SUARD. Y a-t-il d'autres candidats ?*

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup. L'ANVAL est reporté. Pour le SAVI, 4 titulaires et 3 suppléants :*

- *Titulaires : Philippe CLÉMOT, Bernard SOL, Christopher SEBAOUN, Noël DEBLAISE.*
- *Suppléants : Antoine GADRAT, Christian GATARD, Lionel AUDIGER.*

Pas d'autres candidats ?

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup mes chers collègues. Le NEC et le SATESE sont reportés. L'établissement Public Loire avec en titulaire Philippe CLÉMOT et en suppléant Christophe BOULANGER. Pas d'autres candidats ?*

Frédéric AUGIS : *Merci beaucoup. Le syndicat mixte de gestion naturelle, pas de modification par rapport à la liste antérieure, cela ne bouge pas.*

C_23_03_17_012- INSTITUTIONS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE DANS DIFFERENTS ORGANISMES

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 75

Nombre de délégués votants : 85

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS, Christophe BOUCHET.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Tours Métropole Val de Loire est représentée au sein de différents organismes extérieurs. Suite au renouvellement du Bureau métropolitain il convient de désigner, au scrutin secret à la majorité absolue, de nouveaux représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein des organismes extérieurs ci-après.

Il est précisé que, conformément à l'article L2121-21 par renvoi de l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil métropolitain peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations. Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

	Titulaires	Suppléants
Agence régionale de développement économique Centre Val de Loire Dev'Up	1	
AMORCE	1	1
ATU (Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours)	22	
AVICCA (association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel)	1	
AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine)	1	
AVUF (Association des Villes Universitaires de France)	1	1
BIJ 37	1	
CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets)	1	1
CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)	1	
CDIAE (Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique)	1	1
Centre Val de Loire Energies	1	
CEPRI (Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation)	1	
CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)	1	
Cermel	1	
Ceroc	1	
Cerrp	1	
Certem	1	
CESR (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance) - UFR (Unité de Formation et de Recherche)	1	
CLE SAGE Cher Aval (Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Versant Cher Aval)	1	
CLIS du site d'enfouissement de Sonzay (Commission Locale d'Information et de Surveillance)	1	1
Club Immobilier de Touraine (CIT)	2	
Cluster Polepharma	1	
CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)	1	

Comité régional de la biodiversité	2	
Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Tours Val de Loire	2	2
Commission de Suivi du PPRT de Saint Pierre des Corps (Plan de Prévention des Risques Technologiques)	1	
Commission locale des sites patrimoniaux remarquables	5 dont 2 membres de droit	3
Conseil de surveillance du centre hospitalier de Luynes	1	
Conseil de surveillance du centre hospitalier Louis Sevestre à la Membrolle sur Choisille	2	
Conseil de surveillance du CHRU de Tours	1	
Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et de l'assainissement	14	
CSS des établissements Primagaz, DPSPC et CCMP	1	1
CSS des établissements Socagra et De Sangosse	1	1
Digital Loire Valley	1	
Entente Tours Métropole Val de Loire et Communauté de communes Gâtine et Choisilles-Pays de Racan	3	
ESH HLM 3F Centre Val de Loire (Entreprise Sociale pour l'Habitat)	1	
ESH HLM ICF Habitat Atlantique (Entreprise Sociale pour l'Habitat)	1	
ESH Touraine Logement (Entreprise Sociale pour l'Habitat)	1	
ESH Valloire Habitat (Entreprise Sociale pour l'Habitat)	1	
Fondation Universitaire Rabelais	1	
IAE (Institut d'Administration des Entreprises)	1	1
Initiative Touraine Val de Loire	1	1
Institut de Touraine	1	1
La Cité des Formations	2	
LIG'AIR	1	1
Loire Valley Invest	1	
Lycée Descartes	1	1

Lycée Vaucanson	1	1
Open Data France	1	
OREGES Centre Val de Loire (Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effets de Serre)	1	
Pôle de compétitivité Cosméc Valley	1	
Pôle de compétitivité Dream	1	
Pôle de compétitivité Elastopôle	1	
Pôle de compétitivité S2E2	1	
Polytech'Tours	1	1
GIP APPROLYS	1	1
RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers)	1	
SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural du Centre)	1	
SCIC HLM COOPEA	1	
SCIC OHE	1	
SEM Hy'Touraine	2	
SEM LIGERIS	1	
SEM PFI (Société d'Economie Mixte des Pompes Funèbres Intercommunales)	8	
SEPALE	2	
SET (CAO CPA LES GAUDIERES)	1	1
SET (CAO CPA MAME)	1	1
SET (CAO CPA PIERRE ET MARIE CURIE)	3	3
SET (CAO CPA POLE ECONOMIQUE FONDETTES)	3	3
SET (Société d'Equipement de Touraine)	3	
Société Française d'Arboriculture	1	1
SPL d'Efficacité Energétique (S2E)	2	
SPL Tours Val de Loire Tourisme	9	

SPL TRI VAL DE LOIR(e)	5	
TALM (Tours Anger Le Mans)	4	4
Tours Habitat	14	
Comité de bassin Loire Bretagne	1	
Université de Tours	1	1

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **DESIGNE** ci-après les représentants de Tours Métropole Val de Loire au sein des organismes extérieurs suivants :

- **Agence régionale de développement économique Centre Val de Loire Dev'Up :**

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Amorce :**

1 Titulaire	1 Suppléant
COHEN Martin	HOUQUES Stéphane

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **ATU (Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours) :**

22 Titulaires
FERREIRA POUSOS Filipe
JABOT Valérie
GILLOT Michel
SAVATON Nathalie
SOL Bernard
DUMENIL Emmanuel
GATARD Christian
SAVOUREY Cathy
QUINTON Marie
PEREIRA NUNES Elise
SUARD Patricia
GAGNAIRE Franck
GALLOT-LAVALLÉE Armelle

BOULANGER Christophe
SEBAOUN Christopher
REYNAUD Catherine
PETIT Florent
BLUTEAU Anne
SOULAS Michel
JAVELOT Laure
RAYMOND Laurent
FRANCOIS Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- AVICCA (association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) :

1 Titulaire
LEPINE Maria

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) :

1 Titulaire
RAYMOND Laurent

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- AVUF (Association des Villes Universitaires de France) :

1 Titulaire	1 Suppléant
CHAILLOUX Thierry	COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- BIJ 37 :

1 Titulaire
PEREIRA-NUNES Elise

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CCES du PRPGD (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) :

1 Titulaire	1 Suppléant
COHEN Martin	AUDIN Armelle

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CDIAE (Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique) :

1 Titulaire	1 Suppléant
GILLE Jean-Patrick	QUINTON Marie

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Centre Val de Loire Energies (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale):

1 Administrateur
COHEN Martin

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CEPRI (Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation) :

1 Titulaire
CLEMOT Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CEREMA (Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) :

1 Titulaire
GALLOT LAVALLEE Armelle

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Cermel :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Ceroc :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Cerrp :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Certem :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CESR (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance) - UFR (Unité de Formation et de Recherche) :

1 Titulaire
CHAILLOUX Thierry

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CLE SAGE Cher Aval (Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Versant Cher Aval) :

1 Titulaire
CLEMOT Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CLIS du site d'enfouissement de Sonzay (Commission Locale d'Information et de Surveillance) :

1 Titulaire	1 Suppléant
COHEN Martin	GERARD Francis

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Club Immobilier de Touraine (CIT)

2 Titulaires
COULON Thibault
DUMENIL Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Cluster Polepharma :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) :**

1 Titulaire
CHAILLOUX Thierry

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Comité régional de la biodiversité (désignation paritaire):**

2 Titulaires
DENIS Emmanuel
HAAS Betsabée

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Tours Val de Loire :**

2 Titulaires	2 Suppléants
DENIS Emmanuel	FRANCOIS Emmanuel
FENET Bruno	RIOT Jean-Pierre

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Commission de Suivi du PPRT de Saint Pierre des Corps (Plan de Prévention des Risques Technologiques) :**

1 Titulaire
CLEMOT Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Commission locale des sites patrimoniaux remarquables :**

collège des élus		
3 Titulaires	3 Suppléants	2 Membres de droit
SAVOUREY Cathy	QUINTON Marie	DENIS Emmanuel
RENAUD Bertrand	REYNAUD Catherine	DUMENIL Emmanuel
RITOURET Bertrand	LOYAU-TULASNE Christophe	Le représentant de l'Etat
		Le Directeur Régional des Affaires Culturelles et l'Architecte des Bâtiments de France

Le collège des associations :

Titulaires	Suppléants
Mme Laurence RICCI-GOUBARD déléguée de la Fondation du Patrimoine	M. Dominique BONNEAU Président de l'Association Patrimoine Vivant Cher et Loire

M. Claude METTAVANT Président de l'association Phare, Patrimoine et Histoire à Rochecorbon et ses environs	M. Marc COCSET Président de l'association Revivance du patrimoine en pays luinois
M. Yves COGOLUEGNES Président de la Société archéologique de Touraine	Mme Martine BONNIN Déléguée-adjointe de l'Association Sites et Monuments

Le collège des Personnes qualifiées :

Titulaires	Suppléants
M. Xavier RODIER Responsable du laboratoire Archéologie et territoires	Mme Marie-Pierre HORARD-HERBIN membre de l'équipe du laboratoire Archéologie et territoires
M. Bruno MARMIROLI Directeur de la Mission Val de Loire	M. Jean-Luc PORHEL Directeur du patrimoine et des archives à la Ville de Tours
M. Grégoire BRUZULIER Architecte du patrimoine	Mme Martine RAMAT Architecte du patrimoine

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Conseil de surveillance du centre hospitalier de Luynes :

1 Titulaire
PLOQUIN Danielle

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Conseil de surveillance du centre hospitalier Louis Sevestre à la Membrolle sur Choisille :

2 Titulaires
BONTEMPS Jean-Luc
FRANCOIS Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Conseil de surveillance du CHRU de Tours :

1 Titulaire
GATARD Christian

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et de l'assainissement :

14 Titulaires	5 Associations
SEBAOUN Christopher	Association UFC QUE CHOISIR 37
PETIT Florent	FEDERATION DE PECHE D'INDRE-ET-LOIRE
GILLOT Michel	CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (C.N.L.)

MARAIS Sébastien	Association CONSOMMATION, LOGEMENT, CADRE DE VIE (C.L.C.V.)
SUARD Patricia	Association FAMILLES RURALES D'INDRE-ET-LOIRE
DUPUY Évelyne	
FRANCOIS Emmanuel	
CLÉMENT Sébastien	
RITOURET Bertrand	
FENET Bruno	
AUDIGER Lionel	
SARDOU Dominique	
CHAILLOUX Thierry	
FLEURY Jean-François	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CSS des établissements Primagaz, DPSPC et CCMP :

1 Titulaire	1 Suppléant
CLEMOT Philippe	FRANCOIS Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- CSS des établissements Socagra et De Sangosse :

1 Titulaire	1 Suppléant
CLEMOT Philippe	DAVIET Gérard

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Digital Loire Valley :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Entente Tours Métropole Val de Loire et Communauté de communes Gâtine et Choisilles-Pays de Racan :

3 Titulaires
COULON Thibault
FENET Bruno
PLOQUIN Danielle

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- ESH HLM 3F Centre Val de Loire (Entreprise Sociale pour l'Habitat) :

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- ESH HLM ICF Habitat Atlantique (Entreprise Sociale pour l'Habitat) :

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- ESH Touraine Logement (Entreprise Sociale pour l'Habitat)

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- ESH Valloire Habitat (Entreprise Sociale pour l'Habitat) :

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- ESH Ysalia Centre Loire :

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Fondation Universitaire Rabelais :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- IAE (Institut d'Administration des Entreprises) :

1 Titulaire	1 Suppléant
CHAILLOUX Thierry	GAGNAIRE Franck

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Initiative Touraine Val de Loire :

1 Titulaire	1 Suppléant
FENET Bruno	MANZARI Iman

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Institut de Touraine :

1 Titulaire	1 Suppléant
CHAILLOUX Thierry	MOREAU Pierre-Alexandre

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- La Cité des Formations :

2 Titulaires
GILLE Jean-Patrick
CHAILLOUX Thierry

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- LIG'AIR :

1 Titulaire	1 Suppléant
HOUQUES Stéphane	DENIS Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Loire Valley Invest :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Lycée Descartes :

1 Titulaire	1 Suppléant
GAGNAIRE Franck	BLUTEAU Anne

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Lycée Vaucanson :

1 Titulaire	1 Suppléant
BLET Christine	GAGNAIRE Franck

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Open Data France :

1 Titulaire
LEPINE Maria

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- OREGES Centre Val de Loire (Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effets de Serre) :

1 Titulaire
HOUQUES Stéphane

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Pôle de compétitivité Cosmétique Valley :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Pôle de compétitivité Dream :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Pôle de compétitivité Elastopôle :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Pôle de compétitivité S2E2 :

1 Titulaire
COULON Thibault

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- Polytech'Tours :

1 Titulaire	1 Suppléant
CHAILLOUX Thierry	GAGNAIRE Franck

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- GIP APPROLYS (Centrale d'achat) :

1 Titulaire	1 Suppléant
DAVIET Gérard	DUMENIL Emmanuel

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **GIP RESAH (réseau des acheteurs hospitaliers) :**

1 Titulaire
DAVIET Gérard

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural du Centre) :**

1 Titulaire
SUARD Patricia

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SCIC HLM COOPEA :**

1 Titulaire
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SCIC OHE :**

1 Titulaire
DE OLIVEIRA Cédric

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SEM Hy'Touraine :**

2 titulaires au CA	1 représentant à l'AG
COHEN Martin	COHEN Martin
HOUQUES Stéphane	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SEM LIGERIS :**

1 administrateur
GOBLET Aude

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SEM PFI (Société d'Economie Mixte des Pompes Funèbres Intercommunales) :**

8 Titulaires au CA	1 représentant à l'AG
CHAILLEUX Corinne	CHAILLEUX Corinne
GILLOT Michel	
LEFRANCOIS Patrick	
PETIT Florent	
CLÉMENT Sébastien	
FAUCHEUX Benoît	
BARBIER Frédérique	
SCHALLER Annaelle	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SEPALE :**

2 Titulaires au CA	1 Titulaire à l'AG	1 candidat de TMVL au poste de président/ directeur général
DENIS Emmanuel	DENIS Emmanuel	DENIS Emmanuel
COULON Thibault		

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SET (CAO CPA LES GAUDIERES) :**

1 Titulaire	1 Suppléant
COULON Thibault	CLEMOT Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SET (CAO CPA MAME) :**

1 Titulaire	1 Suppléant
COULON Thibault	GAULTIER Catherine

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SET (CAO CPA PIERRE ET MARIE CURIE) :**

3 Titulaires	3 Suppléants
COULON Thibault	DELAGARDE Céline
SAVOUREY Cathy	RENAUD Bertrand
LEBRETON Olivier	GAULTIER Catherine

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SET (CAO CPA POLE ECONOMIQUE FONDETTES) :**

3 Titulaires	3 Suppléants
COULON Thibault	LEMARIE Francine
DE OLIVEIRA Cédric	PLOQUIN Danielle
SARDOU Dominique	BOURLIER Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SET (Société d'Equipement de Touraine) :**

3 Titulaires au CA	1 Titulaire à l'AG	1 candidat de TMVL au poste de président/ directeur général
DENIS Emmanuel	DENIS Emmanuel	DENIS Emmanuel
COULON Thibault		
CHAILLOUX Thierry		

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Société Française d'Arboriculture :**

1 Titulaire	1 Suppléant
RAYMOND Laurent	CHAILLEUX Corinne

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SPL d'Efficacité Energétique (S2E) :**

2 Titulaires au CA	1 Titulaire à l'AG
DUMENIL Emmanuel	DUMENIL Emmanuel
HAAS Betsabée	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SPL Tours Val de Loire Tourisme :**

9 Titulaires au CA	1 Titulaire à l'AG
SAVATON Nathalie	SAVATON Nathalie
BOUCHET Christophe	
DUMENIL Emmanuel	
LÉPINE Maria	
SALIC Régis	
LOYAU-TULASNE Christophe	
GILLE Jean-Patrick	
MANZARI Iman	
BARBIER Frédérique	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **SPL TRI VAL DE LOIR(e) :**

5 Titulaires au CA	1 Titulaire à l'AG
COHEN Martin	COHEN Martin
LEFRANCOIS Patrick	
FENET Bruno	
DAVIET Gérard	
PLOQUIN Danielle	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **TALM (Tours Anger Le Mans) :**

4 Titulaires	4 Suppléants
GILLE Jean-Patrick	BARBIER Frédérique
JABOT Valérie	DUPIN Christophe
CHAILLOUX Thierry	SALIC Régis
BLET Christine	FAUCHEUX Benoît

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Tours Habitat :**

6 administrateurs	7 personnes qualifiées	1 représentant d'association
GOBLET Aude	ARNOULT Pierre	JOVENEUX Caroline
BLUTEAU Anne	MIRAULT François	
QUINTON Marie	BLANCHET Josette	
DENIS Emmanuel	LECONTE Éric	
FRANCOIS Emmanuel	MOSNIER Sylvie	
BA-TALL Oulématou	COMMANDEUR Pierre	
	BOUAKKAZ Rabia	

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Comité de bassin Loire Bretagne :**

1 titulaire
CLEMOT Philippe

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **Université de Tours :**

1 Titulaire	1 Suppléant
CHAILLOUX Thierry	GAGNAIRE Franck

Le Conseil Métropolitain adopte à l'unanimité.

- **PRECISE** que les représentants désignés dans les organismes extérieurs, excepté pour ceux dont la désignation est indiquée ci-dessus, ont la faculté de présenter la candidature de Tours Métropole Val de Loire au poste de président et de vice-présidents et d'accepter toute fonction dans ce cadre et les dote de tous pouvoirs à cet effet.

Frédéric AUGIS : *Je vais examiner les désignations organisme par organisme. S'il n'y a qu'une candidature on n'est pas obligé de voter, s'il y a plusieurs candidatures on sera obligé de passer à un vote :*

- *Agence régionale de développement économique Centre-Val de Loire (DEV'UP), je propose la candidature en titulaire de Thibault COULON. Pas d'autres candidatures ? Merci.*
- *Agence régionale biodiversité, délégation paritaire. On le reporte puisque le budget a lieu jeudi prochain et on le repassera en avril.*
- *Amorce, Martin COHEN en titulaire et Stéphane HOUQUES en suppléant. Pas d'autres candidats ?*
- *APSER, on le reporte, on le reverra en avril.*
- *Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU), 22 titulaires dont vous avez les noms devant vous. Pas d'autres candidats ?*
- *Association des villes et collectivités pour la communication électronique et de l'audiovisuel (AVICCA), j'ai la candidature de Maria LEPINE en titulaire. Merci beaucoup.*

- *Associations des villes pour la propreté urbaine (AVPU), Laurent RAYMOND. Pas d'autres candidats ? Merci beaucoup.*
- *Association des villes universitaires de France, Thierry CHAILLOUX en titulaire, Thibault COULON en suppléant. C'est bon, c'est parfait.*
- *Le BIJ 37, Elise PEREIRA-NUNES. Pas d'autres candidatures ? Merci beaucoup.*
- *Commission consultative de l'élaboration du suivi du plan régional de prévention de gestion des déchets (CCES), Martin COHEN en titulaire, Armelle AUDIN en suppléant. Pas d'autres candidatures ? Merci beaucoup.*
- *Commission départementale d'aménagement commercial, Thibault COULON en titulaire. Pas d'autres candidatures ? Merci.*
- *Conseil Départemental de l'inflation par l'activité économique, Jean-Patrick GILLE en titulaire, Marie QUINTON en suppléante. Pas d'autres candidatures ? Félicitations.*
- *Centre-Val de Loire, l'énergie, société anonyme d'économie mixte locale, un administrateur Martin COHEN. Pas d'autres candidatures ? Merci beaucoup.*
- *Centre européen de prévention des risques d'inondation, Philippe CLÉMOT en titulaire. Merci pour Philippe.*
- *Centre d'études et d'expertises sur les risques de l'environnement, de la mobilité, de l'aménagement (CEREMA), Armelle GALLOT-LAVALLÉE en titulaire. Pas d'autres candidatures ? Merci beaucoup.*
- *CERMEL, Thibault COULON en titulaire. C'est bon ?*
- *CEROC, Thibault COULON en titulaire.*
- *CERRP, Thibault COULON en titulaire.*
- *CERTeM, Thibault COULON en titulaire.*
- *CESR, Centre d'études supérieures de la Renaissance, unité de formation et de recherche, Thierry CHAILLOUX en titulaire.*
- *Commission locale de l'eau et du schéma d'aménagement de gestion des eaux du bassin versant Cher aval, Philippe CLÉMOT en titulaire.*
- *Commission locale d'information et de surveillance d'enfouissement de Sonzay, Martin COHEN en titulaire, Francis GÉRARD en suppléant. C'est bon ?*
- *Club immobilier de Touraine, 2 titulaires, Emmanuel DUMENIL et Thibault COULON. Pas d'autres candidatures ? Merci beaucoup.*
- *Cluster POLEPHARMA, Thibault COULON en titulaire.*
- *Conservatoire national des arts et métiers, Thierry CHAILLOUX en titulaire.*
- *Comité régional de la biodiversité, 2 titulaires, Emmanuel DENIS, Betsabée HAAS. C'est bon ?*
- *Commission consultative de l'environnement et de l'aéroport de Tours-Val de Loire, 2 titulaires, Emmanuel DENIS, Bruno FENET. 2 suppléants, Emmanuel FRANÇOIS, Jean-Pierre RIOT. C'est bon ? Merci beaucoup.*
- *Commission de suivi du PPRT de Saint-Pierre-des-Corps, Philippe CLÉMOT.*
- *Commission locale des sites patrimoniaux remarquables, cela ne bouge pas, 3 titulaires, Cathy SAVOUREY, Bertrand RENAUD, Bertrand RITOURET. 3 suppléants, 2 membres de droit. C'est bon ? Merci.*
- *Collège des associations, 3 titulaires et 3 suppléants. Merci beaucoup.*
- *Collège des personnes qualifiées. C'est bon ?*
- *Conseil de surveillance du centre hospitalier de Luynes, Danielle PLOQUIN en titulaire. Merci.*
- *Conseil de surveillance de Louis Sevestre à La-Membrolle-sur-Choisille, 2 titulaires, Jean-Luc BONTEMPS, Emmanuel FRANÇOIS.*
- *Conseil de surveillance du CHRU de Tours, il y retourne, il connaît le chemin, Christian GATARD. Merci beaucoup.*

- *Conseil d'exploitation de la régie autonome de l'eau et de l'assainissement. C'est bon ? 15 titulaires, 5 associations. Merci.*
- *CSS des établissements PRIMAGAZ.*

L'assemblée réagit.

Non, il n'en manque pas. C'était une blague de notre DGS qui voulait voir si je suivais. Il me fait des blagues des fois comme cela. Il était 18 heures 15 quand il me l'a donné. Il voulait voir si je retrouvais Charlie. Donc là C'est Philippe CLÉMOT, Emmanuel FRANÇOIS. Merci beaucoup.

- *CSS des établissements SOCAGRA et DE SANGOSSE, Philippe CLÉMOT et Gérard DAVIET iront s'amuser. Merci.*
- *Digital Loire Valley, Thibault COULON.*
- *Entente Tours Métropole et communauté de communes du Gâtinais, Choisille et Pays de Racan, 3 titulaires, Danielle PLOQUIN, Bruno FENET et Thibault COULON. Merci.*
- *EPFL, on reporte pour raison budgétaire.*
- *Entreprise sociale par l'habitat, un administrateur Aude GOBLET.*
- *Entreprise sociale pour l'habitat, un administrateur Aude GOBLET.*
- *Entreprise pour l'habitat ESH Touraine Logement, Aude GOBLET.*
- *Valloire habitat, Aude GOBLET.*
- *ESH HLM 3F Centre Val de Loire, Aude GOBLET.*
- *Fondation universitaire François Rabelais, Thibault COULON.*
- *IAE, Thierry CHAILLOUX et Franck GAGNAIRE.*
- *Initiative Touraine Val de Loire, Bruno FENET en titulaire, Iman MANZARI en suppléant.*
- *Institut de Touraine, Thierry CHAILLOUX en titulaire, Pierre-Alexandre MOREAU en suppléant.*
- *La cité des formations, Jean-Patrick GILLE et Thierry CHAILLOUX en titulaires.*
- *LIG'AIR, Stéphane HOUQUES en titulaire, Emmanuel DENIS en suppléant.*
- *Loire Valley Invest, Thibault COULON en titulaire.*
- *Lycée Descartes, Franck GAGNAIRE en titulaire, Anne BLUTEAU en suppléante*
- *Lycée Vaucanson, Christine BLET en titulaire, Franck GAGNAIRE en suppléant.*
- *Open Data France, Maria LEPINE en titulaire.*
- *Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre, Stéphane HOUQUES en titulaire.*
- *Pôle de compétitivité Cosmétique Valley, Thibault COULON en titulaire.*
- *Pôle de compétitivité Dream, Thibault COULON en titulaire.*
- *Elastopôle, Thibault COULON en titulaire.*
- *S2E2, Thibault COULON.*
- *Polytech, vous êtes dissipé Monsieur CHAILLOUX, je vous entends.*

Thierry CHAILLOUX : *Intervention hors micro.*

Frédéric AUGIS : *Et en plus on arrive au printemps et tu vas pouvoir la nettoyer, c'est la bonne époque.*

- *Polytech Tours, Thierry CHAILLOUX en titulaire, Franck GAGNAIRE en suppléant.*
- *Central d'achat, Gérard DAVIET en titulaire, Emmanuel DUMENIL en suppléant.*
- *Réseau des acheteurs hospitaliers, Gérard DAVIET en titulaire.*
- *SAFER, Patricia SUARD en titulaire.*
- *SCIC HLM COOPEA, Aude GOBLET en titulaire.*

- *SCI OHE du bateau, Cédric DE OLIVEIRA en titulaire.*
- *SEM HY'TOURAINE, Martin COHEN en titulaire avec Stéphane HOUQUES, représentant à l'AG Martin COHEN.*
- *SEM LIGERIS Aude GOBLET.*
- *SEM PFI, vous avez les 8 titulaires et un représentant à l'AG Corinne CHAILLEUX, elle est heureuse.*
- *SEPALE, deux titulaires, un titulaire à l'AG Emmanuel DENIS sinon c'est Thibault COULON et Emmanuel DENIS, un candidat au poste de président directeur général, Emmanuel Denis, mais il l'est déjà.*
- *La SET Les Gaudières, Thibault COULON et Philippe CLÉMOT suppléant.*
- *SET MAME, Thibaut COULON en titulaire, Catherine GAULTIER en suppléante.*
- *SET Pierre et Marie Curie, 3 titulaires, 3 suppléants, vous les avez sous les yeux.*
- *SET Pôle économique de Fondettes, 3 titulaires, 3 suppléants, vous les avez sous les yeux.*
- *SET, c'est la même équipe, Emmanuel DENIS, Thibault COULON, Thierry CHAILLOUX. qui sont titulaires, un titulaire à l'AG Emmanuel DENIS, un candidat de Tours Métropole au poste de président, Emmanuel DENIS.*
- *Société française d'arboriculture, Laurent RAYMOND en titulaire, Corinne CHAILLEUX en suppléante.*
- *Société d'efficacité énergétique, Emmanuel DUMENIL et Betsabée HAAS, un titulaire à l'AG Emmanuel DUMENIL.*
- *SPL Tours Val de Loire tourisme, 9 titulaires, une titulaire à l'AG Nathalie SAVATON. Vous avez la liste entièrement.*
- *SPL Tri Val de Loire trivial de Loire, 5 titulaires au conseil d'administration, un titulaire à l'AG Martin COHEN. Vous avez la liste.*
- *Tours Angers Le Mans (TALM), 4 titulaires dont Jean-Patrick GILLE qui est heureux, Valérie JABOT, Thierry CHAILLOUX, Christine BLET et 4 suppléants. Bon courage Jean-Patrick et pas trop de délibération pour demander de l'argent, je te le dis tout de suite, tu te débrouilles. Tout le monde est d'accord ? Merci.*
- *Tours Habitat, 6 administrateurs, 7 personnes qualifiées, les représentants d'associations. La liste vous plaît ? Je vous en remercie.*
- *Comité de bassin Loire Bretagne, Philippe CLÉMOT en titulaire.*
- *Université de Tours, il ira en caravane, Thierry CHAILLOUX en titulaire et Franck GAGNAIRE en suppléant.*

C'est bon pour l'ensemble de cette délibération. Merci.

C_23_03_17_013- RESSOURCES HUMAINES - FIXATION DES INDEMNITES DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES CONSEILLERS METROPOLITAINS

Convocations adressées le vendredi 10 mars 2023

Nombre de délégués titulaires présents : 75

Nombre de délégués votants : 85

Nombre de délégués titulaires en exercice : 87

Délégués titulaires présents :

Frédéric AUGIS, Maria LEPINE, Philippe BRIAND, Emmanuel FRANCOIS, Nathalie SAVATON, Laurent RAYMOND, Christian GATARD, Patricia SUARD, Cédric DE OLIVEIRA, Bertrand RITOURET, Sébastien MARAIS, Philippe CLEMOT, Corinne CHAILLEUX, Bruno FENET, Aude GOBLET, Thibault COULON, Gérard DAVIET, Régis SALIC, Emmanuel DUMENIL, Christophe LOYAU-TULASNE, Marion CABANNE, Céline DELAGARDE, Aylin GULHAN, Michel GILLOT, Catherine GAULTIER, Danielle PLOQUIN, Thierry CHAILLOUX, Laure JAVELOT, Claudie HALLARD, Didier VALLEE, Stéphanie AK, Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Arnault BERTRAND, Sandrine FOUQUET, Judicaël OSMOND, Francis GERARD, Armelle AUDIN, Sébastien CLEMENT, Patrick LEFRANCOIS, Odile MACE, Jean-Gérard PAUMIER, Evelyne DUPUY, Valérie JABOT, Laurence LEFEVRE, Christian BONNARD, Michel SOULAS, Emmanuel DENIS, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Cathy SAVOUREY, Christophe DUPIN, Elise PEREIRA-NUNES, Florent PETIT, Annaelle SCHALLER, Christine BLET, Iman MANZARI, Stéphane HOUQUES, Betsabée HAAS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Antoine MARTIN, Oulématou BA-TALL, Eric THOMAS, Catherine REYNAUD, Frédérique BARBIER, Pierre-Alexandre MOREAU, Olivier LEBRETON, Marie QUINTON, Barbara DARNET MALAQUIN, Jean-Patrick GILLE, Christophe BOULANGER, Fanny PUEL.

Titulaires absents excusés :

Benoist PIERRE a donné pouvoir à Barbara DARNET MALAQUIN, Affiwa METREAU a donné pouvoir à Régis SALIC, Francine LEMARIE a donné pouvoir à Michel GILLOT, Dominique BOULOZ a donné pouvoir à Bernard SOL, Alice WANNERROY a donné pouvoir à Stéphane HOUQUES, Christopher SEBAOUN a donné pouvoir à Martin COHEN, Anne BLUTEAU a donné pouvoir à Iman MANZARI, Benoît FAUCHEUX a donné pouvoir à Christophe DUPIN, Mélanie FORTIER a donné pouvoir à Céline DELAGARDE, Romain BRUTINAUD a donné pouvoir à Thibault COULON, Filipe FERREIRA-POUSOS, Christophe BOUCHET.

Monsieur Frédéric AUGIS, président donne lecture du rapport suivant :

Par délibération du 11 juillet 2021, le Conseil métropolitain a fixé le montant des indemnités accordés à ses membres, conformément aux dispositions des articles L 5211-12 et L 5217-7 et L. 2123-24-1 du Code général des collectivités territoriales.

Les indemnités sont ainsi définies pour le président, les vice-présidents, les conseillers métropolitains titulaires d'une délégation et membres du bureau et les conseillers métropolitains sans délégation.

Règlementairement, la délibération fixant le montant des indemnités doit être accompagnée d'un état nominatif individuel, qui tient nécessairement compte des fonctions occupées par chacun des conseillers.

Dès lors que des membres du bureau ont démissionné et qu'il est procédé à de nouvelles élections, il devient nécessaire de délibérer à nouveau.

C'est l'objet de ce rapport qui ne procède à aucune modification dans le montant des indemnités au président et aux vice-présidents. La seule évolution concerne les conseillers métropolitains attributaires d'une délégation et membres du Bureau.

1 - LES INDEMNITES VERSEES AU PRESIDENT ET AUX VICE PRESIDENTS

A - L'indemnité du Président de la Métropole

L'indemnité maximum susceptible d'être versée au Président correspond à 145% du montant de référence.

Il est proposé de maintenir l'indemnité du Président de la Métropole à un montant inférieur à ce plafond maximum et de la limiter à 87,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

B - L'indemnité des Vice-présidents de la Métropole

L'indemnité maximum des vice-présidents correspond à 72.5% du montant de référence. Il est obligatoire de fixer un montant qui ne dépasse pas celui versé au Président.

Il est proposé de maintenir l'indemnité des Vice-présidents à 59% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

2 - LES INDEMNITES VERSEES AUX CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

A - L'indemnité des conseillers métropolitains attributaires d'une délégation et membres du Bureau

Le pourcentage maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique servant au calcul de l'indemnité versée aux conseillers métropolitains est fixé à 6%.

Les conseillers métropolitains auxquels le Président délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité complémentaire allouée par le conseil métropolitain à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Président et aux vice-présidents ne soit pas dépassé.

En application de cette règle, il est proposé que les conseillers métropolitains attributaires d'une délégation et membres du Bureau continuent à bénéficier d'une indemnité totale correspondant à 24% de l'indice brut terminal de la fonction publique (25,5% auparavant).

B - L'indemnité des conseillers Métropolitains non-attributaires d'une délégation

Le pourcentage maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique servant au calcul de l'indemnité versée aux conseillers métropolitains est fixé au maximum à 6%.

Dans ce cadre, les indemnités proposées pour l'exercice des fonctions d'élus métropolitains restent fixées de la manière suivante au sein de la Métropole :

	Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique	% effectif de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale
--	--	---

Président	145%	87,5%
Vice-Président	72,5%	59%
Conseiller métropolitain attributaire d'une délégation, membre du Bureau	6%	24%
Conseiller métropolitain	6%	6%

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **FIXE** les indemnités de fonctions des élus métropolitains comme suit :

	Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique	% effectif de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale
Président	145%	87,5%
Vice-Président	72,5%	59%
Conseiller métropolitain attributaire d'une délégation, membre du Bureau	6%	24%
Conseiller métropolitain	6%	6%

- **FIXE** la liste des membres du Conseil métropolitain bénéficiaires de ces indemnités en annexe du présent rapport ;

- **PRECISE** que ces indemnités représentent une valeur maximale susceptible d'être minorée en application des règles de cumul et d'écrêtement ;

- **PRECISE** que la date d'effet de cette décision est fixée à la date de prise de fonctions des élus ;

- **PRECISE** que les indemnités allouées sont indexées, conformément à la loi, à l'indice brut terminal de la fonction publique et varient avec la valeur du point indiciaire.

Frédéric AUGIS : *C'est fait en fonction des textes réglementaires. Je vous propose de voter. 1 pour, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote. Madame LEFEVRE.*

Laurence LEFEVRE : *Oui, Monsieur le Président, j'ai une intervention à ce sujet. Je vous ai écrit cette semaine. Vous m'avez répondu sur les 3 points, c'est-à-dire la vie politique, la vie démocratique et puis aussi il y avait une question sur les finances et en fait j'ai réalisé combien c'était prenant, c'était passionnant, mais cela prenait énormément de temps d'être dans toutes les commissions, dans tous les groupes de travail. Compte tenu de la*

rémunération qui est proposée, je me suis dit que ce n'est pas le moment de demander à l'augmenter, mais en revanche il pourrait y avoir des jetons de présence qui pourraient être financés par le budget alloué pour une opposition, puisqu'il n'y a plus d'opposition et que ce budget représente le salaire d'un collaborateur. Ce budget pourrait servir à financer les jetons de présence pour les conseillers assidus aux commissions et aux différents groupes de travail.

Frédéric AUGIS : *Ma chère collègue, les enveloppes ne sont pas fongibles, ce ne sont pas les mêmes enveloppes, mais je vous remercie. Si je n'ai pas répondu, je m'en excuse, j'ai dû rater une ligne, parce que ce n'était pas ma volonté de ne pas vous répondre. L'enveloppe, on est déjà à la limite et je trouve déjà, je vais vous le dire, que ce n'est que pour l'ensemble du travail effectué par les conseillers métropolitains, les membres du bureau, les vice-présidents. On n'est quand même pas dans une enveloppe énorme, et par rapport au temps déployé, à l'énergie, quand je regarde le nombre de personnes présentes, et aussi lorsqu'on a vu toutes les représentations dans lesquelles les personnes vont aller, donc l'enveloppe est déjà au maximum. Pour les jetons de présence, lorsqu'on est absent on peut avoir une pénalité, donc quelque part les jetons de présence si vous êtes bien partout tout va bien, si vous ne venez pas il peut y avoir des jetons de pénalité. Pour les groupes politiques c'est prévu par la loi, ce n'est pas une enveloppe fongible. D'autres groupes peuvent se déclarer d'ici quelques semaines dans cette métropole, au-delà même d'une majorité, une opposition des sensibilités peut vouloir s'exercer, voilà ma chère collègue. J'ouvre le scrutin, 1 pour, 2 contre, 3 abstention, 4 ne prend pas part au vote. Le scrutin est clos mes chers collègues.*

Vote à l'unanimité.

14 abstentions : Mmes CABANNE, DELAGARDE, AUDIN, LEFEVRE, BLET, HAAS, BATALL, QUINTON, DARNET MALAQUIN, PUEL, MM. PIERRE, VALLEE, SOULAS, RENAUD.

Frédéric AUGIS : *C'est validé, merci beaucoup mes chers collègues. Nous sommes arrivés à la fin de l'ordre du jour de ce conseil métropolitain d'installation. Je vous remercie de votre assiduité. Avant de quitter, je vous signale que le prochain conseil métropolitain aura lieu début avril. Je vais demander à l'ensemble des vice-présidents, au-delà de ceux qui sont à cette table, les vice-présidents et membres du bureau, de venir avec nous pour la photo traditionnelle pour nos services, pour dans quelques jours, sortir... Pardon Madame, je ne vous avais pas vue, vous avez changé de place, cela me perturbe.*

Christine BLET : *S'il vous plaît, je vous remercie. Avant de conclure ce conseil métropolitain en tant qu'élue de la ville de Tours, une personne est intervenue tout à l'heure et cette intervention m'a profondément choquée. Dans un premier temps, j'ai cru que cette personne allait intervenir s'étonnant de l'absence de la place d'une femme, ou de femmes, au sein de l'exécutif dans les premières vice-présidences, mais non. Quelle ne fut pas ma surprise de constater, et d'avoir été traitée en tant qu'élue de la NUPES comme étant une terroriste. Franchement, je voulais vous partager, même si Emmanuel DENIS a repris tout à l'heure à sa manière ce qui s'était passé. Je souhaitais insister sur le fait qu'un certain nombre de propos sont inacceptables et je suis particulièrement choquée dans la mesure où dans notre manière de nous investir, jamais, nous ne pratiquons ce type de propos, ce type d'insulte, et je suis d'autant plus choquée d'être traitée de terroriste, et si vraiment on pense qu'à la NUPES nous sommes des terroristes, franchement où est la violence aujourd'hui ? Où est la violence ? Ne s'agit-il pas d'une violence sociale que viennent de subir les salariés hier avec le vote qui a eu lieu, les personnes qui vont devoir travailler deux ans de plus dans une*

période où on sait combien certains métiers sont difficiles, combien certains métiers subissent des pressions terribles, les conditions de travail se dégradent. La fin de mon propos, je vais m'en arrêter là, je voulais vous dire combien je suis étonnée d'un tel silence après l'intervention de cette personne, mais je voulais témoigner ici et je pense qu'au nom de tous mes collègues de la NUPES vraiment que c'était inacceptable et que par-delà nous n'en sortons pas grandi. Nous avons tenu cette réunion ce soir comme s'il ne s'était rien passé hier, mais là cela m'oblige à en parler ce soir, vraiment, réfléchissons bien, nous sommes regardés, nous sommes attendus, nous sommes regardés en tant que politique par rapport à l'exemple que nous donnons, nous sommes attendus et observés par rapport à nos choix politiques et une fois de plus je pense que par ce type d'évènement nous donnons une image dégradée du travail de l'élu. Je vous remercie.

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Monsieur CLÉMOT.*

Philippe CLEMOT : *Je voudrais terminer sur une note positive. Monsieur le Président, cher Fred, je voulais te remercier de tout le travail que tu as fait pour la recomposition de cette assemblée, de l'ouverture et notre seul souci, je pense, que c'est de travailler pour notre territoire ensemble pour faire avancer nos projets. Je voulais te remercier sincèrement, merci Fred.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Merci Philippe, cela va me permettre de faire une transition. Avant de vous inviter au verre de l'amitié dans le hall et puis l'ensemble des membres du bureau et vice-présidents sur l'estrade, je voudrais qu'on applaudisse l'ensemble de nos collaborateurs pour l'organisation cette semaine, merci à eux, de leur investissement.*

Applaudissements.

Frédéric AUGIS : *Belle soirée à vous toutes et vous tous. Merci beaucoup.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de notre séance, la séance est levée à 23 heures.

A Tours, le 01 JUN 2023

Le Président

Frédéric AUGIS



Le secrétaire de séance

Michel GILLOT

